

2024

**Comptes  
consolidés et notes  
annexes**



<b><u>1</u></b>	<b>Comptes consolidés</b>	<b>3</b>
<b><u>2</u></b>	<b>Notes annexes aux comptes consolidés</b>	<b>8</b>

# 1.

## Comptes consolidés

**1.1** Compte de résultat consolidé

**1.2** État du résultat global consolidé

**1.3** État de la situation financière

**Actif consolidé**

**Passif consolidé**

**1.4** Tableau des flux de trésorerie consolidés

**1.5** Variation des capitaux propres consolidés

## 1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires opérationnel	4.2	2 609	2 311
Autres revenus	4.2	247	203
<b>Revenu total</b>	<b>4.2</b>	<b>2 856</b>	<b>2 514</b>
Charges d'exploitation	4.3	(1 591)	(1 420)
Amortissements	5.6	(225)	(193)
<b>Résultat d'exploitation avant autres charges et produits</b>	<b>4.5</b>	<b>1 040</b>	<b>901</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	-	-
Autres charges et produits	10.1	(28)	(195)
<b>Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence</b>		<b>1 012</b>	<b>706</b>
Résultat financier	6.1	(213)	(172)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>799</b>	<b>534</b>
Impôts	7	(254)	(226)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>545</b>	<b>308</b>
Résultat net, part du Groupe		507	267
Résultat net, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	38	41
Résultat net par action (en euros)	8.2	2,07	1,07
Résultat net dilué par action (en euros)	8.2	2,01	1,01

## 1.2 État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2023
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>545</b>	<b>308</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Ecart de conversion	(75)	86
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	(30)	22
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	10	(7)
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>(95)</b>	<b>101</b>
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies	-	(1)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	-	-
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>(95)</b>	<b>100</b>
<b>Résultat global</b>	<b>450</b>	<b>408</b>
Résultat global, part du Groupe	427	362
Résultat global, part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	23	46

## 1.3 État de la situation financière

### Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2024	2023
Goodwill	5.1	3 262	2 779
Immobilisations incorporelles	5.2	1 264	1 253
Immobilisations corporelles	5.3	181	160
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	8	18
Actifs financiers non courants	6.2	116	129
Actifs d'impôts différés	7.2	83	55
<b>Total actif non courant</b>		<b>4 914</b>	<b>4 394</b>
Clients	4.8	2 764	2 788
Stocks et autres tiers actif	4.8	691	678
Fonds réservés	4.7	1 866	2 073
Actifs financiers courants	6.2	17	10
Autres placements de trésorerie	6.3	1 375	1 998
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 639	1 354
<b>Total actif courant</b>		<b>8 352</b>	<b>8 901</b>
<b>Total actif</b>		<b>13 266</b>	<b>13 295</b>

### Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2024	2023
Capital		484	499
Primes et réserves consolidées		(810)	(670)
Ecart de conversion		(499)	(435)
Titres d'autocontrôle		(83)	(73)
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>(908)</b>	<b>(679)</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		99	110
<b>Capitaux propres</b>	8	<b>(809)</b>	<b>(569)</b>
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	3 610	3 547
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	314	318
Provisions à caractère non courant	10.2	19	21
Passifs d'impôts différés	7.2	271	256
<b>Total passif non courant</b>		<b>4 214</b>	<b>4 142</b>
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	803	536
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	110	69
Provisions à caractère courant	10.2	13	10
Fonds à rembourser	4.6	5 722	5 690
Fournisseurs	4.6	1 793	1 653
Dettes d'impôts courants	4.6	70	82
Autres tiers passif	4.8	1 350	1 682
<b>Total passif courant</b>		<b>9 861</b>	<b>9 722</b>
<b>Total capitaux propres et passif</b>		<b>13 266</b>	<b>13 295</b>

## 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	2024	2023
Résultat net part du Groupe		507	267
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		38	41
Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	-	-
Amortissements et variation des provisions d'exploitation		245	346
Charges liées au paiement en actions		28	21
Impact non cash des autres charges et produits		41	(8)
Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		(4)	28
Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	5	3
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>860</b>	<b>698</b>
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		10	32
<b>Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)</b>		<b>870</b>	<b>730</b>
Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.6	(68)	300
Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.7	247	65
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		<b>1 049</b>	<b>1 095</b>
Autres charges et produits (y compris frais de restructuration) encaissés / décaissés		(20)	(43)
<b>Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)</b>		<b>1 029</b>	<b>1 052</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(217)	(190)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(6)	(14)
Décaissements liés à des acquisitions, nets de la trésorerie acquise		(504)	(1 036)
Encaissements liés à des cessions d'actifs		23	12
<b>Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)</b>		<b>(704)</b>	<b>(1 228)</b>
Augmentation de capital		2	-
Dividendes payés <sup>(1)</sup>	3.1	(307)	(278)
(Achats) ventes de titres d'autocontrôle		(359)	(25)
Augmentation des dettes financières long terme	6.5	505	1 198
Diminution des dettes financières long terme	6.5	-	(255)
Variation des dettes financières courantes nette de la variation des titres de placement		120	(493)
<b>Flux de Trésorerie des activités de financement (C)</b>		<b>(39)</b>	<b>147</b>
<b>Incidence des variations des cours des devises (D)</b>		<b>(73)</b>	<b>(1)</b>
<b>Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)</b>		<b>213</b>	<b>(30)</b>
Trésorerie ouverture		1 327	1 357
Trésorerie clôture		1 540	1 327
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>213</b>	<b>(30)</b>

(1) Dont (271) millions d'euros de dividendes en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 1,1 euro par action et (36) millions d'euros versés aux actionnaires minoritaires.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

	Notes	2024	2023
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3	1 639	1 354
Banques créditrices	6.5	(99)	(27)
<b>Trésorerie nette</b>		<b>1 540</b>	<b>1 327</b>

## 1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto contrôle	Réserves consolidées Groupe	Réserves liées aux avantages au personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Ecart de conversion	Résultat de la période	Capitaux propres		
											propre Groupe	Total Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Notes					8				1.5	386	(718)	105	(613)
<b>2022</b>		<b>499</b>	<b>1 045</b>	<b>(57)</b>	<b>(2 251)</b>	<b>173</b>	<b>(1)</b>	<b>5</b>	<b>(517)</b>	<b>386</b>	<b>(718)</b>	<b>105</b>	<b>(613)</b>
Affectation du résultat 2022		-	-	-	386	-	-	-	-	(386)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions autodétenues		-	(9)	-	-	-	-	-	-	-	(9)	-	(9)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué		-	-	-	(249)	-	-	-	-	-	(249)	(29)	(278)
Variations de périmètre		-	-	-	(21)	-	(2)	-	(1)	-	(24)	(14)	(38)
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	21	-	-	-	-	21	-	21
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	(16)	-	-	-	-	-	-	(16)	-	(16)
Autres		-	-	-	(43)	-	(3)	-	-	-	(46)	2	(44)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		-	-	-	-	-	<b>13</b>	<b>(1)</b>	<b>83</b>	-	<b>95</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	267	267	41	308
<b>Résultat global total</b>		-	-	-	-	-	<b>13</b>	<b>(1)</b>	<b>83</b>	<b>267</b>	<b>362</b>	<b>46</b>	<b>408</b>
<b>2023</b>		<b>499</b>	<b>1 036</b>	<b>(73)</b>	<b>(2 178)</b>	<b>194</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>(435)</b>	<b>267</b>	<b>(679)</b>	<b>110</b>	<b>(569)</b>
Affectation du résultat 2023		-	-	-	267	-	-	-	-	(267)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- annulation d'actions autodétenues		(15)	(281)	-	-	-	-	-	-	-	(296)	-	(296)
- levée d'option		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué	3.2	-	-	-	(271)	-	-	-	-	-	(271)	(36)	(307)
Variations de périmètre	2	-	-	-	(32)	-	-	-	(2)	-	(34)	2	(32)
Variation liée aux avantages au personnel		-	-	-	-	28	-	-	-	-	28	-	28
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle		-	-	(10)	(55)	-	-	-	-	-	(65)	-	(65)
Autres		-	-	-	(11)	(6)	(1)	-	-	-	(18)	(2)	(20)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		-	-	-	-	-	<b>(18)</b>	-	<b>(62)</b>	-	<b>(80)</b>	<b>(15)</b>	<b>(95)</b>
Résultat net de la période		-	-	-	-	-	-	-	-	507	507	38	545
<b>Résultat global total</b>		-	-	-	-	-	<b>(18)</b>	-	<b>(62)</b>	<b>507</b>	<b>427</b>	<b>23</b>	<b>450</b>
<b>2024</b>		<b>484</b>	<b>755</b>	<b>(83)</b>	<b>(2 280)</b>	<b>216</b>	<b>(12)</b>	<b>4</b>	<b>(499)</b>	<b>507</b>	<b>(908)</b>	<b>99</b>	<b>(809)</b>

La ligne « Autres » comprend principalement l'impact, en réserves Groupe, de la dette liée aux options sur les actionnaires minoritaires (cf. note 6.5 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette »).

# 2.

## Notes annexes aux comptes

- |               |   |                |  |
|---------------|---|----------------|--|
| <b>NOTE 1</b> | Présentation du groupe et base de préparation des états financiers consolidés | <b>NOTE 8</b>  | Capitaux propres                                   |
| <b>NOTE 2</b> | Acquisitions, développements et cessions                                      | <b>NOTE 9</b>  | Avantages sociaux                                  |
| <b>NOTE 3</b> | Faits marquants   | <b>NOTE 10</b> | Autres provisions, charges et produits             |
| <b>NOTE 4</b> | Activité opérationnelle   | <b>NOTE 11</b> | Informations supplémentaires                       |
| <b>NOTE 5</b> | Actifs non courants   | <b>NOTE 12</b> | Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024 |
| <b>NOTE 6</b> | Éléments financiers   | <b>NOTE 13</b> | Evènements postérieurs à la clôture                |
| <b>NOTE 7</b> | Impôts sur les bénéfices – Taux effectif d'impôt                              | <b>NOTE 14</b> | Glossaire  |



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.



## **NOTE 1** Présentation du groupe et base de préparation des états financiers consolidés

### 1.1 Description de l'activité

Edenred est la plateforme digitale de services et de paiements qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail.

Elle connecte, dans 45 pays, plus de 60 millions d'utilisateurs à plus de 2 millions de commerçants partenaires au travers de 1 million d'entreprises clientes.

Edenred propose des solutions de paiement à usages spécifiques pour l'alimentation (comme les titres-restaurant), l'engagement des collaborateurs (comme les cartes cadeaux et les plateformes d'engagement), la mobilité (comme les solutions multi-énergies, incluant la recharge électrique, les services de maintenance, de péage et de parking), ainsi que les paiements professionnels (comme les cartes virtuelles).

Fidèles à la raison d'être du Groupe, « Enrich connections. For good. », ces solutions améliorent le bien-être et le pouvoir d'achat des utilisateurs. Elles renforcent l'attractivité et l'efficacité des entreprises, et vitalisent l'emploi et l'économie locale. Elles favorisent également l'accès à une alimentation plus saine, à des produits plus respectueux de l'environnement et à une mobilité plus durable.

Les 12 000 collaborateurs d'Edenred s'engagent au quotidien pour faire du monde du travail un monde connecté plus efficace, plus sûr et plus responsable.

En 2024, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré un volume d'affaires de près de 45 milliards d'euros réalisé principalement grâce à des applications mobiles, des plateformes en ligne et des cartes.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC 40, CAC 40 ESG, CAC Large 60, Euronext 100, Euronext Tech Leaders, FTSE4Good, DJSI Europe and World Index et MSCI Europe.

### 1.2 Gestion de la structure de capital

L'objectif principal d'Edenred est de maintenir une structure de capital équilibrée maximisant la valeur pour les actionnaires et compatible avec une notation de crédit « strong investment grade » lui permettant d'accéder aux marchés de capitaux dans de bonnes conditions.

Cette politique financière suppose un suivi rigoureux du niveau d'endettement et des ratios sur capital lors de la détermination des politiques d'investissement, d'acquisitions et de retour aux actionnaires. Afin d'optimiser sa structure de capital, le groupe peut notamment ajuster sa politique de dividendes versés, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

## 1.3 Renseignements concernant la société consolidante

Edenred S.E. est une Société Européenne à Conseil d'administration, mère du Groupe Edenred. Son siège social est situé au 14-16 boulevard Garibaldi, 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

La Société est régie par les dispositions communautaires et nationales en vigueur et par ses statuts. Son capital est de 483 947 960 euros, et elle est immatriculée en France au RCS Nanterre 493 322 978 ; NAF : 7010Z.

Edenred S.E. assure la direction et la coordination de l'ensemble de ses filiales et apporte à celles-ci des prestations d'assistance au management, notamment en matière juridique, financière, fiscale et sur les systèmes d'informations.

Le Conseil d'administration d'Edenred du 17 février 2025 a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 7 mai 2025.

## 1.4 Base de préparation des états financiers consolidés



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2024 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2023 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Compte tenu de ses performances, de ses flux de trésorerie ainsi que de sa situation nette, le Groupe a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation dans la préparation de ses états financiers consolidés.

Les états financiers du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

Les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations entrés en vigueur le 1er janvier 2024.

### 1.4.1 Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne sont entrés en vigueur et ont été appliqués par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Amendements à IFRS 16 « Obligation locative découlant d'une cession-bail » ;
- Amendements à IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » et « Passifs non courants avec des clauses restrictives » ;
- Amendements à IAS 7 et à IFRS 7 « Accords de financement de fournisseurs ».

L'application de ces textes a été sans effets significatifs sur les périodes présentées.

## 1.4.2 Normes, amendements de normes et interprétations non applicables au 31 décembre 2024

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore en vigueur au 31 décembre 2024 sont listés ci-dessous :

- Amendements à IAS 21 « Absence de convertibilité ». A la date de clôture, ces amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2025 ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Classement et évaluation des instruments financiers ». A la date de clôture, ces amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2026 ;
- Amendements liés aux améliorations annuelles des normes IFRS – volume 11. A la date de clôture, ces amendements n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2026 ;
- IFRS 18 « Présentation des états financiers et informations à fournir ». A la date de clôture, cette norme n'a pas encore été adoptée par l'Union Européenne. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2027 ;
- IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir ». A la date de clôture, cette norme n'a pas été adoptée par l'Union Européenne. La date effective d'application selon l'IASB est le 1er janvier 2027.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune de ces normes ou amendements d'applications obligatoires à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2024.

## 1.5 Monnaie de présentation et monnaies étrangères



Conformément à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Code ISO	Monnaie	Pays	2024		2023	
			Taux clôture au 31/12/2024	Taux moyen	Taux clôture au 31/12/2023	Taux moyen
			1 euro =	1 euro =	1 euro =	1 euro =
ARS	Peso	ARGENTINE	1 071,09	1 071,09	893,36	893,36
BRL	Real	BRESIL	6,43	5,83	5,36	5,40
AED	Dirham	EMIRATS ARABES UNIS	3,82	3,97	4,06	3,97
USD	Dollar	ETATS-UNIS	1,04	1,08	1,11	1,08
MXN	Peso	MEXIQUE	21,55	19,82	18,72	19,19
CZK	Koruna	REPUBLIQUE TCHEQUE	25,19	25,12	24,72	24,00
RON	Leu	ROUMANIE	4,97	4,97	4,98	4,95
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	0,83	0,85	0,87	0,87
SEK	Krona	SUEDE	11,46	11,44	11,10	11,47
TWD	Dollar	TAIWAN	34,07	34,74	33,79	33,70
TRY	Lira	TURQUIE	36,74	36,74	32,65	32,65
VES	Bolivar	VENEZUELA	53,97	41,55	39,57	39,57

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du Groupe de la variation des écarts de conversion est de (62) millions d'euros entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par l'impact de l'hyperinflation (cf. paragraphe ci-dessous) et par les écarts de conversion sur les devises suivantes :

Code ISO	Monnaie	Pays	2024
BRL	Real	BRESIL	(114)
USD	Dollar	ETATS-UNIS	35
MXN	Peso	MEXIQUE	(38)
GBP	Pound	ROYAUME-UNI	51

Le solde de (499) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au BRL pour (421) millions d'euros, le VES pour (130) millions d'euros, l'ARS pour (46) millions d'euros, le TRY pour (26) millions d'euros, le GBP pour 43 millions d'euros, l'USD pour 59 millions d'euros ainsi que l'impact de l'hyperinflation en Argentine pour 38 millions d'euros et en Turquie pour 20 millions d'euros.

### Hyperinflation en Argentine et en Turquie

L'Argentine et la Turquie sont considérées comme des pays en hyperinflation depuis respectivement le 1er juillet 2018 et le 1er janvier 2022. Le Groupe applique la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Le groupe a utilisé les taux de conversion du change EUR/ARS de 1071,09 et EUR/TRY de 36,74. Les éléments non monétaires sont respectivement ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (National Statistical Institute) en Argentine et avec l'indice TÜFE (Indice des Prix à la Consommation) en Turquie. Conformément à IAS 29, l'impact de la réévaluation des éléments non monétaires du bilan d'ouverture est comptabilisé dans l'état du résultat global (OCI).

L'application de l'hyperinflation à l'Argentine et à la Turquie a un impact de (20) millions d'euros sur le résultat net par du Groupe et de 21 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés.

## 1.6 Recours à des jugements et estimations

La préparation des états financiers nécessite le recours à des estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture et sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes.

En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

En particulier, le Groupe a eu recours à des jugements et estimations pour l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels (cf. note 5.5 « Tests de dépréciation »); pour la valorisation des droits d'utilisation et des dettes de locations, conditionnée notamment par la durée estimée par la direction des durées des baux immobiliers (cf. note 5.3 « Immobilisations corporelles »); pour l'estimation des pertes de crédit attendues (cf. note 4.6 « Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser »); pour l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis dans le cadre des regroupement d'entreprises (cf. note 5.1 « Goodwill »); pour l'estimation du montant des provisions pour engagements sociaux, dont le calcul repose en partie sur l'utilisation d'hypothèses actuarielles (cf. note 9.2 « Provisions pour retraites et avantages à long terme »); pour l'évaluation des provisions pour risques et charges (cf. note 10.2 « Provisions »), ou encore l'évaluation des actifs d'impôts différés issus des déficits fiscaux reportables, au travers des projections de résultats taxables (cf. note 7.2 « Impôts différés »).

Le Groupe a aussi exercé son jugement pour évaluer et communiquer les impacts sur ses comptes du conflit Russo-Ukrainien. A ce titre, Edenred précise que le Groupe a définitivement cessé ses activités en Russie en mars 2022 conformément aux sanctions imposées par l'Union Européenne. Ces activités se limitaient à la fourniture d'accès à un réseau de distribution de carburant. En Ukraine, l'activité du Groupe se limite également à la fourniture d'un accès à un réseau de distribution de carburant. Ainsi, l'exposition économique directe d'Edenred liée à ce conflit est limitée.

### Appréciation des effets du changement climatique sur les états financiers

Le Groupe a exercé son jugement pour apprécier les risques et impacts liés aux effets du changement climatique sur ses états financiers. Ainsi, les risques significatifs identifiés et leurs impacts sont les suivants.

L'évolution des sociétés vers une économie bas carbone et l'implémentation de mécanismes de taxation carbone à des fins de régulations des émissions, pourraient, à terme, avoir un impact sur les activités liées à la mobilité professionnelle.

Les nouvelles considérations sociétales liées au changement climatique ainsi que le développement du marché des véhicules électriques font naître le risque d'apparition de nouveaux concurrents spécialisés dans la recharge de véhicules électriques. Les revenus liés aux cartes de carburant pourraient également être impactés par la part croissante des véhicules électriques dans les ventes de véhicules neufs, les recharges se faisant statistiquement moins souvent en stations de recharge qu'au domicile ou sur le lieu de travail.

Ces considérations sur les solutions de mobilités professionnelles ont été prises en compte par le management dans l'élaboration des hypothèses de croissance et de développement utilisées dans le cadre des tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles. Le Groupe n'a pas identifié, à ce titre, de pertes de valeur sur ses actifs. Les enjeux climatiques mentionnés n'ont pas remis en cause les durées de vie des actifs du Groupe et les plans d'amortissement pratiqués ont été maintenus.

Par ailleurs, une part croissante des activités du Groupe est basée sur le traitement de transactions informatiques, induisant une dépendance aux éléments qui composent les infrastructures réseaux, comme les sources d'électricité utilisées, le bon fonctionnement du réseau internet ou encore la disponibilité des *data centers*. La plupart des scénarios élaborés par les observateurs spécialisés prévoient un accroissement de la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes pouvant entraîner des inondations ou des coupures d'électricité. Pour le Groupe, les interruptions d'activités résultant de ces événements climatiques extrêmes peuvent engendrer, entre autres, des coûts de remise en état des bureaux ou installations utilisés par Edenred, ainsi que des risques de pertes de chiffre d'affaires.

En outre, dans le cadre des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance, en plus de critères économiques, les objectifs fixés comprennent trois critères RSE, dont l'un d'entre eux est la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, lors des analyses de risques réalisées par la direction juridique, le Groupe a conclu qu'il n'est exposé à aucun risque légal significatif lié au changement climatique. Le Groupe n'a ainsi comptabilisé aucune provision pour risques et charges à ce titre.

## NOTE 2 Acquisitions, développements et cessions



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au pourcentage de contrôle (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle conformément aux normes IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et IFRS 10 "Etats financiers consolidés".

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe consent régulièrement aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part du Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

# Acquisitions, développements et cessions 2024

## Spirii

Le 30 avril 2024, Edenred a acquis 87,6% de la société danoise Spirii, plateforme SaaS européenne de recharge des véhicules électriques.

L'allocation provisoire du prix d'achat conduit principalement à la constatation d'un goodwill de 140 millions d'euros. Edenred a consenti aux minoritaires deux options de vente sur les 12,4% restants.

## RB

Edenred a acquis au 1<sup>er</sup> août 2024 100% du capital de la société RB, plateforme brésilienne de premier plan dans le domaine des avantages liés aux déplacements des salariés. Outre des cartes de transport, RB distribue des solutions tierces de titres restauration et alimentation.

L'allocation provisoire du prix d'achat conduit principalement à la constatation d'un goodwill de 96 millions d'euros. Le chiffre d'affaires et le résultat net sont non significatifs dans les comptes consolidés 2024. En 2024, les chiffre d'affaires et résultat net sont respectivement estimés à 29 millions d'euros et 5 millions d'euros.

## IP Plus

Edenred et la société italienne IP Gruppo ont signé en mars 2024 un partenariat permettant à Edenred d'acquérir la totalité de l'activité « cartes énergie » d'IP.

Le 2 décembre 2024, Edenred a acquis 100% de la société IP Plus. L'allocation provisoire du prix d'achat conduit principalement à la constatation d'un goodwill de 237 millions d'euros. Le chiffre d'affaires et le résultat net sont non significatifs dans les comptes consolidés 2024. En 2023, les chiffre d'affaires et EBITDA de cette activité étaient respectivement estimés à 32 millions d'euros et 20 millions d'euros.

## EBV Finance

Le 24 septembre 2024, Edenred a porté à 100% sa participation dans EBV Finance suite à l'acquisition de 40% du capital restant. L'impact est de (37) millions d'euros en capitaux propres part du Groupe et de (5) millions d'euros en intérêts ne conférant pas le contrôle.



## **NOTE 3** Faits marquants

### 3.1 Paiement du dividende 2023

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 7 mai 2024 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 1,10 euro par action.

Le dividende total s'élève à 271 millions d'euros et a été versé en numéraire aux actionnaires du Groupe le 12 juin 2024.

## NOTE 4 Activité opérationnelle

### 4.1 Secteurs opérationnels



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés les produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir les services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

#### Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France
- l'Europe hors France
- l'Amérique latine
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

#### Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent les critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Autres » regroupent la holding Edenred S.E., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activité opérationnelle.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

## Présentation condensée de données financières

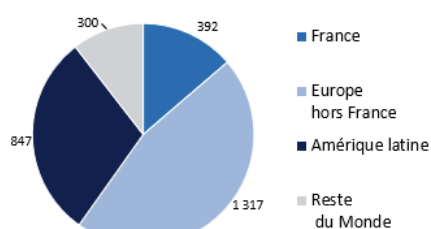
La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

- du revenu total
- de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



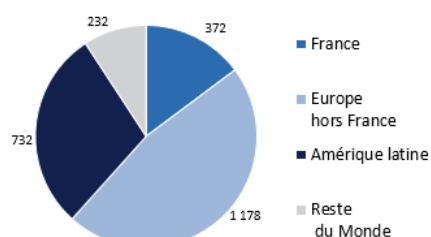
### Revenu total des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires inter secteurs)

Revenu total des secteurs opérationnels  
(avec chiffres d'affaires intersecteurs)  
(en millions d'euros)



2024  
TOTAL : 2856

Revenu total des secteurs opérationnels (avec chiffres d'affaires intersecteurs)  
(en millions d'euros)

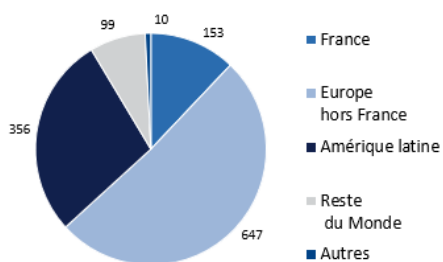


2023  
TOTAL : 2514



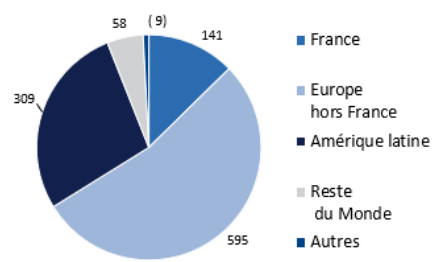
### Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

Excédent brut d'exploitation (EBITDA)  
(en millions d'euros)



2024  
TOTAL : 1265

Excédent brut d'exploitation (EBITDA)  
(en millions d'euros)



2023  
TOTAL : 1094



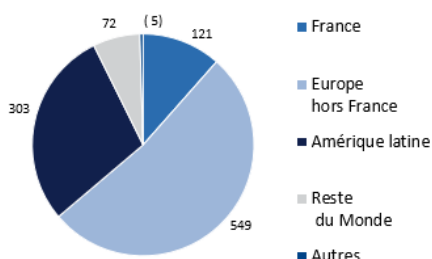
## Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	Total
Revenu total	392	1 317	847	300	-	2 856
Charges d'exploitation	(239)	(670)	(491)	(201)	10	(1 591)
<b>EBITDA - 2024</b>	<b>153</b>	<b>647</b>	<b>356</b>	<b>99</b>	<b>10</b>	<b>1 265</b>
<b>EBITDA - 2023</b>	<b>141</b>	<b>595</b>	<b>309</b>	<b>58</b>	<b>(9)</b>	<b>1 094</b>



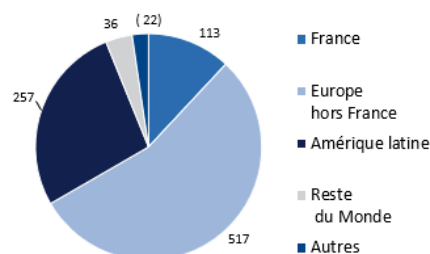
## Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)

Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)  
(en millions d'euros)



2024  
TOTAL : 1040

Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)  
(en millions d'euros)



2023  
TOTAL : 901



## Bilan

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	2024
Goodwill	167	1 714	439	942	-	3 262
Immobilisations incorporelles	88	626	262	224	64	1 264
Immobilisations corporelles	47	80	29	11	14	181
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	57	6	9	5	47	124
Actifs d'impôts différés	6	13	57	2	5	83
<b>Actif non courant</b>	<b>365</b>	<b>2 439</b>	<b>796</b>	<b>1 184</b>	<b>130</b>	<b>4 914</b>
<b>Actif courant</b>	<b>1 536</b>	<b>3 836</b>	<b>2 132</b>	<b>681</b>	<b>167</b>	<b>8 352</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 901</b>	<b>6 275</b>	<b>2 928</b>	<b>1 865</b>	<b>297</b>	<b>13 266</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>(485)</b>	<b>1 827</b>	<b>878</b>	<b>1 039</b>	<b>(4 068)</b>	<b>(809)</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>56</b>	<b>305</b>	<b>116</b>	<b>46</b>	<b>3 691</b>	<b>4 214</b>
<b>Passif courant</b>	<b>2 330</b>	<b>4 143</b>	<b>1 934</b>	<b>780</b>	<b>674</b>	<b>9 861</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 901</b>	<b>6 275</b>	<b>2 928</b>	<b>1 865</b>	<b>297</b>	<b>13 266</b>

Les actifs non courants des entités localisées au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Brésil représentent chacun plus de 10% du total et sont principalement liés aux goodwills affectés à ces pays.

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Autres	2023
Goodwill	167	1 294	407	911	-	2 779
Immobilisations incorporelles	85	590	306	225	47	1 253
Immobilisations corporelles	33	69	32	11	15	160
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	56	20	17	4	50	147
Actifs d'impôts différés	3	14	36	2	-	55
<b>Actif non courant</b>	<b>344</b>	<b>1 987</b>	<b>798</b>	<b>1 153</b>	<b>112</b>	<b>4 394</b>
<b>Actif courant</b>	<b>1 422</b>	<b>3 949</b>	<b>2 265</b>	<b>529</b>	<b>736</b>	<b>8 901</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 766</b>	<b>5 936</b>	<b>3 063</b>	<b>1 682</b>	<b>848</b>	<b>13 295</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>(427)</b>	<b>1 518</b>	<b>943</b>	<b>986</b>	<b>(3 589)</b>	<b>(569)</b>
<b>Passif non courant</b>	<b>45</b>	<b>245</b>	<b>109</b>	<b>42</b>	<b>3 701</b>	<b>4 142</b>
<b>Passif courant</b>	<b>2 148</b>	<b>4 173</b>	<b>2 011</b>	<b>654</b>	<b>736</b>	<b>9 722</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 766</b>	<b>5 936</b>	<b>3 063</b>	<b>1 682</b>	<b>848</b>	<b>13 295</b>

## 4.2 Présentation des secteurs opérationnels



Comme expliqué dans la *note 14 « Glossaire »*, la croissance organique correspond aux données comparables, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe ;



Les variations entre 2024 et 2023 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

	2024	2023	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	2 609	2 311	294	+13%	62	+3%	(58)	(3)%	298	+13%
Autres revenus	247	203	53	+26%	-	+0%	(9)	(4)%	44	+22%
<b>Revenu total</b>	<b>2 856</b>	<b>2 514</b>	<b>+347</b>	<b>+14%</b>	<b>+62</b>	<b>+3%</b>	<b>(67)</b>	<b>(3)%</b>	<b>+342</b>	<b>+14%</b>

## 4.2.1 Présentation des secteurs opérationnels par indicateur



### Revenu total par zone géographique

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Revenu total 2024	392	1 317	847	300	2 856
Revenu total 2023	372	1 178	732	232	2 514
Variation	+20	+139	+115	+68	+342
% de variation	+6%	+12%	+16%	+29%	+14%
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+27</b>	<b>+97</b>	<b>+158</b>	<b>+65</b>	<b>+347</b>
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+7%</b>	<b>+8%</b>	<b>+22%</b>	<b>+28%</b>	<b>+14%</b>



### Chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique

Les variations entre 2024 et 2023 du chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Chiffre d'affaires opérationnel 2024	361	1 221	769	258	2 609
Chiffre d'affaires opérationnel 2023	348	1 086	667	210	2 311
Variation	+13	+135	+102	+48	+298
% de variation	+4%	+12%	+15%	+23%	+13%
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+20</b>	<b>+93</b>	<b>+139</b>	<b>+42</b>	<b>+294</b>
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+6%</b>	<b>+9%</b>	<b>+21%</b>	<b>+20%</b>	<b>+13%</b>

En 2024, le chiffre d'affaires opérationnel est pour le Brésil de 507 millions d'euros (455 millions d'euros en 2023) et pour l'Italie de 464 millions d'euros (398 millions d'euros en 2023).



### Autres revenus par zone géographique

Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

(en millions d'euros)	Europe hors				Total
	France	France	Amérique latine	Reste du Monde	
Autres revenus 2024	31	96	78	42	247
Autres revenus 2023	24	92	65	22	203
Variation	+7	+4	+13	+20	+44
% de variation	+28%	+5%	+20%	+94%	+22%
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+7</b>	<b>+4</b>	<b>+19</b>	<b>+23</b>	<b>+53</b>
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+28%</b>	<b>+4%</b>	<b>+29%</b>	<b>+108%</b>	<b>+26%</b>

## 4.2.2 Chiffres d'affaires opérationnel par ligne de métier



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client. Le Groupe agit quasi exclusivement en tant qu'agent dans le cadre de ses trois principales activités. Seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires. Pour les transactions résiduelles dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal, un revenu à hauteur de l'intégralité des montants perçus est comptabilisé.

En ce sens, le chiffre d'affaires opérationnel correspond principalement :

- aux commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres aux clients ;
- aux commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement suite à l'utilisation du bénéficiaire ;
- aux gains réalisés sur les titres de services non présentés, reconnus en résultat après la date d'expiration des droits de remboursement ou par méthode statistique ;
- aux redevances perçues auprès des entreprises clientes au titre de l'utilisation des plateformes du Groupe, reconnues de manière linéaire sur les périodes d'utilisation.

En complément d'une désagrégation par secteur géographique communiquée dans l'information sectorielle, le Groupe présente ci-dessous une désagrégation de son chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier.

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages aux salariés	Mobilité	Solutions complémentaires	Total
Chiffre d'affaires opérationnel 2024	1 702	624	283	2 609
Chiffre d'affaires opérationnel 2023	1 449	577	285	2 311
Variation	+253	+47	(2)	+298
% de variation	+17%	+8%	(1)%	+13%
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+227</b>	<b>+65</b>	<b>+2</b>	<b>+294</b>
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+16%</b>	<b>+11%</b>	<b>+1%</b>	<b>+13%</b>

Les Solutions complémentaires regroupent les Services de paiement aux entreprises, les solutions de Motivation et récompenses ainsi que les Programmes sociaux publics.

## 4.3 Charges d'exploitation



(en millions d'euros)	2024	2023
Coûts de personnel	(781)	(682)
Coûts des ventes	(252)	(200)
Taxes d'exploitation	(59)	(61)
Autres charges d'exploitation	(499)	(477)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(1 591)</b>	<b>(1 420)</b>

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses informatiques, d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant et de frais de développement non capitalisés.

## 4.4 Excédent brut d'exploitation (EBITDA)



La variation entre 2024 et 2023 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>1 265</b>	<b>1 094</b>	<b>+208</b>	<b>+19%</b>	<b>(3)</b>	<b>+0%</b>	<b>(34)</b>	<b>(3)%</b>	<b>+171</b>	<b>+16%</b>



La présentation de l'excédent brut d'exploitation (EBITDA) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					Autres	Total
	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde			
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) 2024	153	647	356	99	10	<b>1 265</b>	
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) 2023	141	595	309	58	(9)	<b>1 094</b>	
Variation	+12	+52	+47	+41	+19	<b>+171</b>	
% de variation	+9%	+9%	+15%	+70%	n/a	<b>+16%</b>	
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+16</b>	<b>+47</b>	<b>+74</b>	<b>+47</b>	<b>+24</b>	<b>+208</b>	
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+11%</b>	<b>+8%</b>	<b>+24%</b>	<b>+81%</b>	<b>n/a</b>	<b>+19%</b>	



## 4.5 Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)



La variation entre 2024 et 2023 du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) du Groupe se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
<b>Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)</b>	<b>1 040</b>	<b>901</b>	<b>+188</b>	<b>+21%</b>	<b>(18)</b>	<b>(2)%</b>	<b>(31)</b>	<b>(3)%</b>	<b>+139</b>	<b>+16%</b>



La présentation du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					Autres	Total
	France	France hors France	Amérique latine	Reste du Monde			
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) 2024	121	549	303	72	(5)	<b>1 040</b>	
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) 2023	113	517	257	36	(22)	<b>901</b>	
Variation	+8	+32	+46	+36	+17	<b>+139</b>	
% de variation	+6%	+6%	+18%	+102%	n/a	<b>+16%</b>	
<b>Variation en données comparables</b>	<b>+11</b>	<b>+38</b>	<b>+72</b>	<b>+45</b>	<b>+22</b>	<b>+188</b>	
<b>% de variation en données comparables</b>	<b>+9%</b>	<b>+7%</b>	<b>+28%</b>	<b>+127%</b>	<b>n/a</b>	<b>+21%</b>	

## 4.6 Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser



Les fonds à rembourser correspondent à la valeur faciale des titres en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non encore remboursés aux commerçants. Ils résultent de multiples transactions :

- d'une part, avec les clients pour lesquels les titres sont émis ou les cartes chargées, en contrepartie d'un encaissement comptabilisé soit en trésorerie disponible, soit, selon les réglementations applicables, en fonds réservés principalement en France, en Belgique, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Brésil, en Roumanie et au Mexique ;
- et d'autre part, avec les commerçants qui sont remboursés par Edenred des titres ou cartes utilisés par les salariés, dans leur établissement.

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds à rembourser sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds réservés (cf. note 4.7 « Variation des fonds réservés »).

Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>Variation</b>
Stocks (nets)	62	67	(5)
Clients (nets) liés aux fonds à rembourser	1 320	1 358	(38)
Clients (nets) non liés aux fonds à rembourser	1 444	1 430	14
Autres tiers actifs (nets)	629	611	18
<b>BFR Actif</b>	<b>3 455</b>	<b>3 466</b>	<b>(11)</b>
Fournisseurs	(1 793)	(1 653)	(140)
Autres tiers passifs	(1 350)	(1 682)	332
Fonds à rembourser	(5 722)	(5 690)	(32)
<b>BFR Passif</b>	<b>(8 865)</b>	<b>(9 025)</b>	<b>160</b>
<b>BFR net négatif</b>	<b>(5 410)</b>	<b>(5 559)</b>	<b>149</b>
Dettes d'impôts courants	(70)	(82)	12
<b>BFR net négatif (y compris dettes d'IS)</b>	<b>(5 480)</b>	<b>(5 641)</b>	<b>161</b>

Au 31 décembre 2024, le BFR s'élève à (5 480) millions d'euros à comparer à (5 641) millions d'euros au 31 décembre 2023. La variation du BFR net (hors dette d'IS) s'explique principalement par :

- une diminution des autres tiers passifs expliquée notamment par une revue du portefeuille d'activité bancaire ("Banking as a Service") gérée par Edenred PayTech ;
- une augmentation des titres en circulation notamment en Amérique Latine et en Europe reflétant la croissance du volume d'activité ;
- la variation des cours des principales devises des pays dans lesquels le Groupe opère pour +125 millions d'euros.

Par ailleurs, la détermination finale du bilan d'ouverture de Reward Gateway a amené certains reclassements au sein du besoin en fonds de roulement.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>BFR net de début de période</b>	<b>(5 559)</b>	<b>(4 939)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	68	(300)
Éléments de BFR inclus dans les acquisitions	(25)	(142)
Éléments de BFR inclus dans les cessions / liquidations	-	16
Variation des dépréciations des actifs circulants	(15)	(150)
Différence de conversion	125	(36)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(4)	(8)
<b>Variation nette de BFR</b>	<b>149</b>	<b>(620)</b>
<b>BFR net de fin de période</b>	<b>(5 410)</b>	<b>(5 559)</b>

<sup>(1)</sup> Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés »

Les éléments de BFR inclus dans les acquisitions sont constitués principalement des éléments de Spirii et Pagbem, société acquise en 2024, au Brésil, dans le marché du fret.

La différence de conversion est principalement composée par le real brésilien.

## 4.7 Variation des fonds réservés



Les fonds réservés sont représentatifs notamment de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local. Les fonds réservés incluent aussi une partie de fonds liés aux clients directs de la filiale Edenred PayTech au Royaume-Uni.

Les fonds réservés correspondent aux fonds soumis à une réglementation spéciale en France (792 millions d'euros), en Belgique (321 millions d'euros), au Royaume-Uni (311 millions d'euros), en Roumanie (141 millions d'euros), aux Etats-Unis (108 millions d'euros), au Brésil (59 millions d'euros), à Taïwan (43 millions d'euros), aux Emirats Arabes Unis (35 millions d'euros), au Mexique (28 millions d'euros), en Bulgarie (15 millions d'euros) et en Uruguay (11 millions d'euros).

Compte tenu de la nature des activités d'Edenred, les fonds réservés sont un indicateur clef dans la gestion de l'activité, tout comme les fonds à rembourser (cf. note 4.6 « *Variation du besoin en fonds de roulement et des fonds à rembourser* »).



(en millions d'euros)	2024	2023
Fonds réservés de début de période	2 073	2 120
Variation de la période <sup>(1)</sup>	(247)	(65)
Fonds réservés inclus dans les acquisitions	18	-
Différence de conversion	20	12
Autres variations	2	6
<b>Variation nette des Fonds réservés</b>	<b>(207)</b>	<b>(47)</b>
<b>Fonds réservés de fin de période</b>	<b>1 866</b>	<b>2 073</b>

<sup>(1)</sup> Cf. « 1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés ».

## 4.8 Comptes de tiers actifs et passifs

### Comptes clients



Les créances clients sont évaluées selon la norme IFRS 9, qui requiert de reconnaître les pertes de crédit attendues dès la reconnaissance initiale des créances commerciales. S'agissant de créances sans composante financière significative, le Groupe les comptabilise à leur prix de transaction et applique le modèle alternatif de la norme qui consiste à provisionner les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de ces créances.



(en millions d'euros)

	2024	2023
Valeurs brutes	2 882	2 900
Dépréciations	(118)	(112)
<b>Valeurs nettes des comptes clients</b>	<b>2 764</b>	<b>2 788</b>

### Détail des stocks et autres tiers actifs



Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de stocks de billetterie vendue via les plateformes en ligne comme Meyclub, ainsi que de cartes et de papier pour l'impression des titres.



(en millions d'euros)

	2024	2023
Stocks	62	67
TVA à récupérer	173	207
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	7	6
Créances d'impôts et taxes	26	26
Charges constatées d'avance	47	41
Autres débiteurs	534	489
<b>Valeurs brutes des stocks et autres tiers actifs</b>	<b>849</b>	<b>836</b>
Dépréciations	(158)	(158)
<b>Valeurs nettes des stocks et autres tiers actifs</b>	<b>691</b>	<b>678</b>



Au 31 décembre 2024, le poste « Autres débiteurs » s'élève à 534 millions d'euros contre 489 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ce poste est principalement composé de l'actif associé au paiement de l'amende de l'Autorité De La Concurrence (ADLC) à hauteur de 158 millions d'euros (*cf. note 10.3 « Litiges et risques »*), des actifs de contrats sur commissions marchands pour 96 millions d'euros (86 millions d'euros au 31 décembre 2023) ainsi que des autres débiteurs divers pour 279 millions d'euros (246 millions d'euros au 31 décembre 2023). A la suite de la décision de la cour d'appel de Paris de novembre 2023, l'actif lié au paiement de l'amende de l'ADLC a été intégralement déprécié.

## Détail des autres tiers passifs



(en millions d'euros)	2024	2023
TVA à payer	57	56
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	160	150
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	16	16
Produits constatés d'avance	87	83
Autres créanciers	1 030	1 377
<b>Total autres tiers passifs</b>	<b>1 350</b>	<b>1 682</b>
Dettes d'IS	70	82
<b>Valeurs des autres tiers passifs</b>	<b>1 420</b>	<b>1 764</b>

Le poste « Autres créanciers » intègre principalement les volumes à émettre pour 34 millions d'euros (48 millions d'euros au 31 décembre 2023) et les autres créanciers divers pour 995 millions d'euros (1 329 millions au 31 décembre 2023) composés principalement des fonds dus par Edenred PayTech à ses clients.

## NOTE 5 Actifs non courants

### 5.1 Goodwill



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

#### Goodwill

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwills sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Conformément à IAS 36, les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. note 5.5 « Tests de dépréciation »). En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.



(en millions d'euros)	2024	2023
Valeurs brutes	3 434	2 949
Dépréciations	(172)	(170)
<b>Total en valeur nette</b>	<b>3 262</b>	<b>2 779</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
France (Principalement Ticket Cadeaux, Proweb CE et Moneo Resto)	167	167
Royaume-Uni (y compris Reward Gateway, Prepay Technologies et TRFC)	882	838
Italie (y compris IP Plus et Easy Welfare)	329	92
UTA (y compris Road Account)	216	216
Danemark (Spirii)	140	-
Roumanie (y compris Benefit Online)	34	34
Finlande	19	19
Slovaquie	18	18
Pologne (y compris Timex)	18	18
Suède	15	16
République Tchèque	13	13
Lituanie (EBV)	12	12
Belgique (y compris Merits & Benefits et Ekvita)	11	11
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	1	1
<b>Europe hors France</b>	<b>1 714</b>	<b>1 294</b>
Brésil (y compris Repom, Embratec et Coopercard)	377	334
Mexique	49	58
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	13	15
<b>Amerique Latine</b>	<b>439</b>	<b>407</b>
Etats-Unis (y compris CSI et Reward Gateway)	618	579
Australie (Reward Gateway)	288	297
Dubaï (y compris Mint)	30	28
Japon	6	7
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	-	-
<b>Reste du monde</b>	<b>942</b>	<b>911</b>
<b>Total en valeur nette</b>	<b>3 262</b>	<b>2 779</b>



La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Valeur nette en début de période</b>	<b>2 779</b>	<b>1 605</b>
<b>Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre</b>	<b>480</b>	<b>1 148</b>
Italie (IP Plus)	237	-
Danemark (Spirii)	140	-
Brésil (RB Servicos)	96	-
Brésil (Pagbem)	8	-
Royaume-Uni (Reward Gateway) <sup>(1)</sup>	2	680
Australie (Reward Gateway) <sup>(1)</sup>	1	290
Etats-Unis (Reward Gateway) <sup>(1)</sup>	1	122
UTA	-	47
Amerique latine - Autres (GOIntegro) <sup>(1)</sup>	(3)	5
Brésil (GOIntegro) <sup>(1)</sup>	(1)	5
Mexique (GOIntegro) <sup>(1)</sup>	(1)	4
France (Cogesco)	-	4
France (EnjoyMonCSE)	-	1
Etats-Unis (GOIntegro)	-	1
Etats-Unis (IPS)	-	(7)
Brésil (Sysdata)	-	(4)
<b>Cessions de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Différence de conversion</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
<b>Valeur nette en fin de période</b>	<b>3 262</b>	<b>2 779</b>

<sup>(1)</sup> En 2024, impact de l'allocation définitive du prix d'acquisition de Reward Gateway (acquisition en mai 2023), de GOIntegro (acquisition en juin 2023).



## 5.2 Immobilisations incorporelles



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel, les six critères d'IAS 38 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- la capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Les marques principales sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et relations clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :



- licences : durée de la licence ;
- relations clients : entre 3 et 22 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'un regroupement d'entreprise repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les relations clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

Dans le cadre des contrats de fournisseurs de type Saas (*Software as a Service*), les coûts de personnalisation et de configuration encourus pour le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès lors qu'ils correspondent à des développements informatiques spécifiques séparables et contrôlés par le Groupe, et qu'ils répondent aux critères habituels de capitalisation énoncés par IAS 38.



<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Valeurs brutes	2 198	2 039
Marques	73	71
Relations clients	1 033	1 030
Licences, logiciels	824	605
Autres immobilisations incorporelles	268	333
Amortissements et pertes de valeur	(934)	(786)
Marques	(15)	(12)
Relations clients	(349)	(300)
Licences, logiciels	(482)	(397)
Autres immobilisations incorporelles	(88)	(77)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 264</b>	<b>1 253</b>

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projets de développement de plateformes technologiques.



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Valeurs nettes en début de période</b>	<b>1 253</b>	<b>738</b>
Entrées de périmètre immobilisations incorporelles	27	457
Immobilisations générées en interne	185	142
Acquisitions	6	38
Cessions	-	-
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	(181)	(141)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(3)	(1)
Différence de conversion	(23)	20
Reclassements	-	-
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>1 264</b>	<b>1 253</b>

## 5.3 Immobilisations corporelles



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 3 et 7 ans.



(en millions d'euros)	2024			2023		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	2	-	2	2	-	2
Constructions	16	(6)	10	19	(8)	11
Agencements	35	(24)	11	36	(28)	8
Matériels et mobiliers	112	(90)	22	120	(94)	26
Immobilisations en cours	12	-	12	1	-	1
Droits d'utilisation	266	(142)	124	231	(119)	112
<b>Total</b>	<b>443</b>	<b>(262)</b>	<b>181</b>	<b>409</b>	<b>(249)</b>	<b>160</b>

Tableau de variation des immobilisations corporelles :



(en millions d'euros)	2024	2023
Valeurs nettes en début de période	160	157
Entrées de périmètre immobilisations corporelles	-	4
Investissements immobilisations corporelles	26	10
Droits d'utilisation	57	42
Cessions et mises au rebut	(5)	(1)
Dotations aux amortissements	(58)	(52)
Différences de conversion	(4)	-
Autres reclassements	5	-
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>181</b>	<b>160</b>

## 5.4 Participations dans les sociétés mises en équivalence



Conformément à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Au 31 décembre 2024, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés Betterway et Conecs.

### Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	18	67
Acquisitions de participations mises en équivalence	-	1
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation de périmètre	(4)	(47)
Dividendes reçus de participations mises en équivalence	(6)	(3)
<b>Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période</b>	<b>8</b>	<b>18</b>

## 5.5 Tests de dépréciation



### Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwills, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et, au minimum une fois par an, pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwills et aux marques).

### Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwills sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

### Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Tous les actifs sont alloués à des UGT. Lorsqu'il n'est pas possible d'affecter le goodwill sur une base non arbitraire à des UGT données, le goodwill peut être alloué à un groupe d'UGT ne dépassant pas le niveau du secteur opérationnel, tel que défini en *note 4 « Activité Opérationnelle »*.



Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGT du Groupe :

- baisse significative des revenus, résultats opérationnels, flux de trésorerie d'exploitation ;
- changement défavorable (observé ou attendu dans un avenir proche) dans les conditions d'utilisation d'un actif (fermetures et arrêts provisoires, sous-activité, perturbation des approvisionnements ou de la production) ;
- changement défavorable (observé ou attendu dans un avenir proche) dans l'environnement économique général de l'entité ou de l'actif.

Les UGT sont identifiées par pays (*cf. note 5.1 « Goodwill »*). Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Mobilité, et Solutions complémentaires) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

## Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- goodwill
- immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors *float* y compris dette d'IS

Le *float* correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

Les tests de dépréciation sont réalisés en deux étapes :

- première étape : le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT/groupes d'UGT avec un multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation jugé représentatif de la juste valeur diminuée du coût des ventes. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle ;
- deuxième étape : lorsqu'un risque de perte de valeur est identifié selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.

La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût de vente	Etape 2* : Valeur d'utilité
<p><b>Multiple de l'excédent brut d'exploitation</b> : Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente. Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisées par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays. Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred. En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (étape 2).</p>	<p><b>Valeur fondée sur un test de flux de trésorerie actualisés</b> : Les projections utilisées sont conformes aux plans d'affaires à 5 ans validés par le Conseil d'Administration. Le taux retenu en 2024 pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) après impôt du Groupe, décliné par pays et par types d'activités. Le taux de croissance à l'infini est lui, adapté, en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.</p>

\* Effectuée dans deux cas :

- la première méthode a montré des indices de perte de valeur ;
- l'UGT ou le pays présente des circonstances économiques particulières

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, celle-ci est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. Cette dépréciation est affectée d'abord à la réduction de valeur des goodwill de l'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT.



Au cours de l'exercice 2024, à l'issue de la première étape du test de dépréciation, l'étude de la valeur d'utilité, qui correspond à la deuxième étape du test de dépréciation, a été réalisée pour les UGT suivantes : Royaume-Uni (avantages aux salariés), Etats-Unis (avantages aux salariés), Australie, Edenred Pay North America (ex-CSI, solutions complémentaires) et Japon.

Au cours de l'exercice 2023, à l'issue de la première étape du test de dépréciation, l'étude de la valeur d'utilité, qui correspond à la deuxième étape du test de dépréciation, avait été réalisée pour les UGT suivantes : Royaume-Uni (avantages aux salariés), Edenred Pay North America (ex-CSI) et Japon.

## Pertes de valeurs comptabilisées

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans le cadre des tests de dépréciation. Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (201) millions d'euros au 31 décembre 2024, contre (197) millions d'euros au 31 décembre 2023.

Les actifs corporels et incorporels du Groupe se détaillent comme suit :



(en millions d'euros)	2024				2023			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	3 434	-	(172)	3 262	2 949	-	(170)	2 779
Marques	73	(10)	(5)	58	71	(7)	(5)	59
Relations clients	1 033	(345)	(4)	684	1 030	(296)	(4)	730
Autres immobilisations incorporelles	1 092	(550)	(20)	522	938	(456)	(18)	464
Immobilisations corporelles	443	(262)	-	181	409	(249)	-	160
<b>Total</b>	<b>6 075</b>	<b>(1 167)</b>	<b>(201)</b>	<b>4 707</b>	<b>5 397</b>	<b>(1 008)</b>	<b>(197)</b>	<b>4 192</b>

## Analyses de sensibilité des hypothèses clés



Pour les UGT concernées par l'étude de la valeur d'utilité (étape 2 décrite précédemment), les tests de dépréciation se basent sur certaines hypothèses clés comme le taux d'actualisation des flux futurs, le taux de croissance à long terme ainsi que sur des hypothèses opérationnelles.

### ► Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est fondé sur le WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) :



	Taux d'actualisation	
	2024	2023
Europe hors France	7,1%	7,9%
Reste du Monde	6,7% - 9,3%	7,9% - 8,3%

Une augmentation de 50 bps des taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des valeurs d'utilité 2024 conduirait à reconnaître une perte de valeur de (28) millions d'euros sur l'exercice.

## ► Taux de croissance à long terme

Le taux de croissance à long terme retenu est basé sur les prévisions d'inflation d'Oxford Economics *long-term forecast* pour 2050.



	Taux de croissance à l'infini	
	2024	2023
Europe hors France	2,0%	1,9%
Reste du Monde	1,9% - 2,5%	1,1% - 2,0%

Une diminution de 50 bps des hypothèses de croissance retenues pour l'évaluation des valeurs d'utilité 2024 conduirait à reconnaître une perte de valeur de (16) millions d'euros sur l'exercice.

## ► Hypothèses opérationnelles

Les tests de dépréciation réalisés reposent également sur des hypothèses opérationnelles clés comme la valeur faciale des titres émis, les taux de commission ou encore les cadres réglementaires et les avantages fiscaux propres à chaque produit et à chaque législation. Dans les plans d'affaires des UGT testées, ces hypothèses opérationnelles impactent principalement le taux de marge d'EBITDA.

En ce sens, une diminution de 100 bps des marges d'EBITDA retenues pour l'évaluation des valeurs d'utilité 2024 ne conduirait pas à reconnaître de pertes de valeur significatives sur l'exercice.

## 5.6 Amortissements



Les dotations aux amortissements des actifs immobilisés reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs contrôlés, y compris les actifs réévalués dans le cadre des regroupements d'entreprises, conformément aux durées d'utilisation indiquées dans les *notes 5.2 « Immobilisations incorporelles »* et *5.3 « Immobilisations corporelles »*.

(en millions d'euros)	2024	2023
Amortissements liés aux relations clients	(57)	(52)
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors relations clients)	(110)	(89)
Amortissements des immobilisations corporelles	(14)	(15)
Amortissements des droits d'utilisation	(44)	(37)
<b>Total</b>	<b>(225)</b>	<b>(193)</b>

Au 31 décembre 2024, la dotation aux amortissements liée aux relations clients, principalement reconnues dans le cadre d'exercice d'allocation de prix d'acquisition, comprend notamment (21) millions d'euros sur Reward Gateway, (9) millions d'euros sur CSI, (7) millions d'euros sur UTA, (5) millions d'euros sur Ticket Serviços (partenariat avec Itaú), (4) millions d'euros sur Ticket Log (Embratex), (3) millions d'euros sur TRFC et (9) millions d'euros sur les autres acquisitions.

Les variations nettes des provisions d'exploitation sont détaillées dans la *note 10.2 « Provisions »*.



## NOTE 6 Éléments financiers

### 6.1 Résultat financier



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)	2024	2023
Coût de l'endettement brut	(111)	(76)
Effet des instruments de couverture	(63)	(54)
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	37	24
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(137)</b>	<b>(106)</b>
Gains (Pertes) sur écarts de change	(7)	(4)
Autres produits financiers	7	10
Autres charges financières	(76)	(72)
<b>Résultat financier</b>	<b>(213)</b>	<b>(172)</b>

Le coût d'endettement brut au 31 décembre 2024 inclut l'amortissement de la charge à répartir des emprunts obligataires émis par la société pour 11 millions d'euros.

Le montant des intérêts versés est de 147 millions d'euros sur l'exercice 2024 et 98 millions d'euros sur l'exercice 2023.

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits et charges financiers sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios, d'intérêts divers, de dépréciations à caractère financier ainsi que des charges liées aux effets IAS 29 de l'hyperinflation en Argentine et en Turquie (cf. note 1.5 « Monnaie de présentation et monnaies étrangères »).

## 6.2 Actifs financiers



Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 est un droit contractuel à un avantage économique qui se traduira in fine par la réception d'un flux de trésorerie ou d'un instrument de capitaux propres. Lors de sa première comptabilisation au bilan, un actif financier est évalué à sa juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de cet actif. Cette juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition de l'instrument.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 :

- **Au coût amorti** : une des conditions d'éligibilité d'un instrument de dette à la comptabilisation au coût amorti est que ses termes contractuels ne donnent droit qu'au paiement du principal, qui correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de sa comptabilisation initiale et des intérêts, critère dit du « prêt basique » (SPPI : « solely payments of principal and interest»). Cette catégorie comprend principalement :

- 1) les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur.

- 2) les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être **détenus jusqu'à l'échéance**. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont considérés comme détenus jusqu'à échéance et comptabilisés à leur juste valeur.

A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement. Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.

- **A la juste valeur par résultat** : les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.

- **A la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI)** : les instruments financiers dérivés actifs éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations sont enregistrées en autres éléments du résultat global (OCI).

## 6.2.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de titres de participations, de prêts et des dépôts et cautionnements.



(en millions d'euros)	2024			2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	89	(8)	81	87	(8)	79
Dépôts et cautionnements	24	-	24	25	-	25
Autres actifs financiers non courants	13	(2)	11	18	(1)	17
Instruments dérivés non courants	-	-	-	8	-	8
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>126</b>	<b>(10)</b>	<b>116</b>	<b>138</b>	<b>(9)</b>	<b>129</b>

## 6.2.2 Actifs financiers courants



(en millions d'euros)	2024			2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	18	(1)	17	9	(1)	8
Instruments dérivés courants	-	-	-	2	-	2
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>18</b>	<b>(1)</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>(1)</b>	<b>10</b>

Les autres actifs financiers courants sont principalement constitués de prêts courants avec des contreparties externes.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

## 6.3 Trésorerie et autres placements de trésorerie



### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Equivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieure à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », conformément à la norme IAS 7. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.). Des placements de maturité supérieure à 1 an peuvent également être intégrés dans cette catégorie dès lors qu'ils prévoient des clauses de sortie à tout moment sans pénalité significative.

### Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon l'ensemble des principes de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et de ses amendements.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net du Groupe (cf. note 6.5 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette »).



(en millions d'euros)	2024			2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	706	-	706	669	-	669
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	876	-	876	647	-	647
SICAV et FCP à moins de 3 mois	57	-	57	38	-	38
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>1 639</b>	<b>-</b>	<b>1 639</b>	<b>1 354</b>	<b>-</b>	<b>1 354</b>
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	1 374	(1)	1 373	1 998	(2)	1 996
Obligations et titres de créances négociables	2	-	2	2	-	2
SICAV et FCP à plus de 3 mois	-	-	-	-	-	-
<b>Autres placements de trésorerie</b>	<b>1 376</b>	<b>(1)</b>	<b>1 375</b>	<b>2 000</b>	<b>(2)</b>	<b>1 998</b>
<b>Total trésorerie et autres placements de trésorerie</b>	<b>3 015</b>	<b>(1)</b>	<b>3 014</b>	<b>3 354</b>	<b>(2)</b>	<b>3 352</b>

## 6.4 Dettes financières et autres passifs financiers



### Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, etc.) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti à leurs mises en place et le cas échéant à la juste valeur pour les quotes-parts de dettes sous-jacentes adossées à des instruments de couverture. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)	2024			2023		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Obligations convertibles	391	-	391	389	500	889
Emprunts non bancaires	3 216	497	3 713	3 157	-	3 157
Emprunts bancaires	3	2	5	1	9	10
Neu CP	-	205	205	-	-	-
Banques créditrices	-	99	99	-	27	27
<b>Dettes financières</b>	<b>3 610</b>	<b>803</b>	<b>4 413</b>	<b>3 547</b>	<b>536</b>	<b>4 083</b>
Dettes de location	95	35	130	80	36	116
Dépôts et cautionnements	17	11	28	28	1	29
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle et passifs liés à des regroupements d'entreprises	107	26	133	85	12	97
Instruments dérivés	95	11	106	125	-	125
Autres	-	27	27	-	20	20
Autres passifs financiers	314	110	424	318	69	387
<b>Dettes et autres passifs financiers</b>	<b>3 924</b>	<b>913</b>	<b>4 837</b>	<b>3 865</b>	<b>605</b>	<b>4 470</b>

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

## Dettes financières

### ▸ Obligations convertibles et emprunts non bancaires

Au 31 décembre 2024, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 4 200 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
5/08/2024	500	3,625%	8 ans 05/08/2032
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
6/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
<b>Encours brut d'emprunts obligataires</b>	<b>4 200</b>		

\* Emprunt obligataire convertible (OCEANE)

**Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2028** : suite à la distribution aux actionnaires d'Edenred SE d'un dividende de €1,10 par action mis en paiement le 12 juin 2024, conformément aux stipulations prévues au paragraphe 2.6.B.10 des Modalités, le taux de conversion/d'échange (Conversion/Exchange Ratio) sera porté de 1,007 à 1,015 action Edenred SE par OCEANE à échéance 2028. Ces modifications n'ont eu aucun impact significatif sur les comptes.

L'OCEANE, à échéance 2024, a été remboursée le 6 septembre 2024.

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 4 200 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
13/06/2023	700	3,625%	8 ans 13/06/2031
13/06/2023	500	3,625%	3 ans & 6 mois 13/12/2026
14/06/2021	400*	0%	7 ans 14/06/2028
18/06/2020	600	1,375%	9 ans 18/06/2029
6/09/2019	500*	0%	5 ans 06/09/2024
6/12/2018	500	1,875%	7 ans & 3 mois 06/03/2026
30/03/2017	500	1,875%	10 ans 30/03/2027
10/03/2015	500	1,375%	10 ans 10/03/2025
<b>Encours brut d'emprunts obligataires</b>	<b>4 200</b>		

\* Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)

## Emprunts bancaires

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

## Programme Neu CP et Neu MTN

Au 31 décembre 2024, l'encours de dette financière court terme du programme s'élève à 205 millions d'euros sur un plafond autorisé de 750 millions d'euros.

Par ailleurs, le programme « Negotiable European Medium Term Note » (Neu MTN) de 250 millions d'euros n'est pas utilisé à cette date.

## Analyse par échéance – Valeurs comptables

### ▸ Au 31 décembre 2024



<i>(en millions d'euros)</i>	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà	Total
Obligations convertibles	-	-	-	391	-	-	391
Emprunts non bancaires	497	982	489	-	557	1 188	3 713
Emprunts bancaires	2	3	-	-	-	-	5
Neu CP	205	-	-	-	-	-	205
Banques créditrices	99	-	-	-	-	-	99
<b>Dettes financières</b>	<b>803</b>	<b>985</b>	<b>489</b>	<b>391</b>	<b>557</b>	<b>1 188</b>	<b>4 413</b>
Dettes de location	35	27	20	14	8	26	130
Dépôts et cautionnements	11	17	-	-	-	-	28
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	26	74	-	33	-	-	133
Instruments dérivés	11	11	22	9	53	-	106
Autres	27	-	-	-	-	-	27
Autres passifs financiers	110	129	42	56	61	26	424
<b>Total</b>	<b>913</b>	<b>1 114</b>	<b>531</b>	<b>447</b>	<b>618</b>	<b>1 214</b>	<b>4 837</b>

### ▸ Au 31 décembre 2023



<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Obligations convertibles	500	-	-	-	389	-	889
Emprunts non bancaires	-	476	973	470	-	1 238	3 157
Emprunts bancaires	9	-	1	-	-	-	10
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-
Banques créditrices	27	-	-	-	-	-	27
<b>Dettes financières</b>	<b>536</b>	<b>476</b>	<b>974</b>	<b>470</b>	<b>389</b>	<b>1 238</b>	<b>4 083</b>
Dettes de location	36	27	21	17	10	5	116
Dépôts et cautionnements	1	28	-	-	-	-	29
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	12	14	32	1	-	38	97
Instruments dérivés	-	19	24	28	1	53	125
Autres	20	-	-	-	-	-	20
Autres passifs financiers	69	88	77	46	11	96	387
<b>Total</b>	<b>605</b>	<b>564</b>	<b>1 051</b>	<b>516</b>	<b>400</b>	<b>1 334</b>	<b>4 470</b>

## Ligne de crédit

Au 31 décembre 2024, Edenred disposait de 750 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance février 2027. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

## 6.5 Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette



(en millions d'euros)	2024	2023
Dettes financières non courantes	3 610	3 547
Autres passifs financiers non courants	314	318
Dettes financières courantes (excl. banques créditrices)	704	509
Autres passifs financiers courants	110	69
Banques créditrices	99	27
<b>Dettes et autres passifs financiers</b>	<b>4 837</b>	<b>4 470</b>
Autres actifs financiers courants	(17)	(8)
Instruments dérivés courants	-	(2)
Instruments dérivés non courants	-	(8)
Autres placements de trésorerie	(1 375)	(1 998)
Trésorerie & équivalent de trésorerie	(1 639)	(1 354)
<b>Trésorerie et autres actifs financiers</b>	<b>(3 031)</b>	<b>(3 370)</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>1 806</b>	<b>1 100</b>

Les autres passifs financiers non courants et courants intègrent les passifs locatifs IFRS 16 pour un montant de 130 millions d'euros.

### ► Au 31 décembre 2024



	Variations "non cash"							2024
	2023	Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Autres variations	Juste valeur des instruments financiers	Reclassements	Différence de conversion	
Dettes financières non courantes	3 547	500	3	-	53	(493)	-	3 610
Autres passifs financiers non courants	318	-	-	82	(28)	(49)	(9)	314
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>3 865</b>	<b>500</b>	<b>3</b>	<b>82</b>	<b>25</b>	<b>(542)</b>	<b>(9)</b>	<b>3 924</b>
Dettes financières courantes (y compris banques créditrices)	536	(231)	7	-	(2)	493	-	803
Autres passifs financiers courants	69	(60)	9	36	3	49	4	110
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>605</b>	<b>(291)</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>542</b>	<b>4</b>	<b>913</b>
Instruments dérivés non courants actifs	(8)	5	-	-	2	1	-	-
Actifs financiers courants	(3 362)	109	(10)	-	4	-	228	(3 031)
<b>Total passifs courants nets des actifs financiers</b>	<b>(2 765)</b>	<b>(177)</b>	<b>6</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>543</b>	<b>232</b>	<b>(2 118)</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>1 100</b>	<b>323</b>	<b>9</b>	<b>118</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>223</b>	<b>1 806</b>

Les autres variations des autres passifs financiers non courants incluent la variation des engagements d'achats sur intérêts ne conférant pas le contrôle sur les actionnaires minoritaires pour 19 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres Groupe pour (18) millions d'euros et des intérêts ne conférant pas le contrôle pour (1) millions d'euros.



■ Au 31 décembre 2023



	2022	Variations "non cash"						2023
		Variation de la trésorerie	Variation de périmètre	Autres variations	Juste valeur des instruments financiers	Reclassements	Différence de conversion	
Dettes financières non courantes	2 763	946	252	-	83	(501)	4	3 547
Autres passifs financiers non courants	368	2	2	66	(83)	(40)	3	318
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>3 131</b>	<b>948</b>	<b>254</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>(541)</b>	<b>7</b>	<b>3 865</b>
Dettes financières courantes (y compris banques créditrices)	167	(159)	27	-	-	501	-	536
Autres passifs financiers courants	43	(21)	4	17	(15)	41	-	69
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>210</b>	<b>(180)</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>(15)</b>	<b>542</b>	<b>-</b>	<b>605</b>
Instruments dérivés non courants actifs	(4)	(5)	-	-	4	(3)	-	(8)
Actifs financiers courants	(3 030)	(281)	(30)	1	(4)	2	(20)	(3 362)
<b>Total passifs courants nets des actifs financiers</b>	<b>(2 824)</b>	<b>(466)</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>(15)</b>	<b>541</b>	<b>(20)</b>	<b>(2 765)</b>
<b>Dettes nette</b>	<b>307</b>	<b>482</b>	<b>255</b>	<b>84</b>	<b>(15)</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>1 100</b>

## 6.6 Instruments financiers et gestion des risques de marché



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont ceux liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt ainsi que des prix du carburant.

En application de la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred remplissent les critères permettant de les traiter comme des instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

### Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

---

## Couverture de juste valeur

---

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

## Couverture de flux de trésorerie

---

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachée à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

---

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

### Autres instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

## Risques de taux : Analyse taux fixe / taux variable

### Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	2024			2023		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe <sup>(1)</sup>	4 309	2,3%	100%	4 056	1,9%	100%
Dettes à taux variable	5	15,6%	0%	-	-	-
<b>Dettes financières*</b>	<b>4 314</b>	<b>2,4%</b>	<b>100%</b>	<b>4 056</b>	<b>1,9%</b>	<b>100%</b>

\* Hors banques créditrices

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 1,375%, 1,875% et 3,625%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360

- Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



<i>(en millions d'euros)</i>	2024			2023		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe <sup>(1)</sup>	2 839	3,1%	66%	2 634	2,4%	65%
Dettes à taux variable	1 475	4,1%	34%	1 422	5,2%	35%
<b>Dettes financières*</b>	<b>4 314</b>	<b>3,4%</b>	<b>100%</b>	<b>4 056</b>	<b>3,4%</b>	<b>100%</b>

\* Hors banques créditrices

(1) La dette à taux fixe après couverture comprend 450 millions d'euros de dette à taux variable capée à 3% sur l'Euribor 3 mois.

### Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe, ainsi que par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de fixer les placements à taux variables :

- Swaps en couverture de la dette en Euro : notionnel de 1 950 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 100 millions d'euros et une juste valeur de (69) millions d'euros représentant un passif financier ;
- Achat d'options de taux (CAP) en couverture de la dette en Euro swappée : notionnel de 450 millions d'euros pour une dette swappée sous-jacente de 1 950 millions d'euros et une juste valeur de 0 million d'euros représentant un actif financier ;
- Swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 266 millions d'euros équivalent de 1 710 millions de reais brésiliens et une juste valeur de (26) millions d'euros représentant un passif financier ;

- Swaps en couverture de placements en MXN : notionnel de 92 millions d'euros équivalent de 2 000 millions de pesos mexicains et une juste valeur de (3) millions d'euros représentant un passif financier. Selon la norme IFRS 9, les swaps adossés à la dette sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur, les achats d'options de taux sont documentés en couverture de flux de trésorerie ainsi que les swaps adossés aux placements. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà
BRL : swaps receveurs de taux fixe <sup>(1)</sup>	266	(26)	-	31	-	60	66	109
EUR : achat d'options de taux (Cap) <sup>(2)</sup>	450	-	450	-	-	-	-	-
EUR : swaps payeurs de taux variable	1 950	(69)	500	500	500	-	450	-
MXN : swaps receveurs de taux fixe <sup>(3)</sup>	92	(3)	-	46	23	-	23	-
<b>Total</b>	<b>2 758</b>	<b>(98)</b>	<b>950</b>	<b>577</b>	<b>523</b>	<b>60</b>	<b>539</b>	<b>109</b>

(1) 1 710 M BRL équivalent de 266 M€ en couverture de placements des entités Ticket Serviços SA

(2) 450 M EUR d'options CAP en couverture de dette variabilisée

(3) 2 000 M MXN équivalent de 92 M€ en couverture de placements de l'entité Edenred Mexico

## ► Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée ci-dessous est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2024 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	Baisse des taux de 100 bp	Hausse des taux de 100 bp	Baisse des taux de 100 bp	Hausse des taux de 100 bp
Dettes à taux variable après couverture	12	(12)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	3	-	-
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>(9)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Risques de change : analyse par devise

### Impact des couvertures

- Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	2024			2023		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	4 309	2,3%	100%	4 048	1,9%	100%
Autres devises	5	15,6%	0%	8	6,2%	0%
<b>Dettes financières*</b>	<b>4 314</b>	<b>2,4%</b>	<b>100%</b>	<b>4 056</b>	<b>1,9%</b>	<b>100%</b>

- Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



<i>(en millions d'euros)</i>	2024			2023		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	3 728	3,1%	86%	3 676	3,2%	91%
Autres devises	586	5,2%	14%	380	5,5%	9%
<b>Dettes financières*</b>	<b>4 314</b>	<b>3,4%</b>	<b>100%</b>	<b>4 056</b>	<b>3,4%</b>	<b>100%</b>

\* Hors banques créditrices

## ► Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est la différence entre le montant contre valorisé au cours à terme en date de clôture (différent du cours à terme contractuel) et le cours spot à la date de mise en place de la couverture.

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

La couverture du risque de change se détaille comme suit :



(en millions d'euros)	Valeur nominale	Juste valeur	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà
MXN	2	0	2	-	-	-	-	-
<b>Achats à terme et swaps de change</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
GBP	523	(4)	523	-	-	-	-	-
AED	27	(2)	27	-	-	-	-	-
USD	31	(2)	31	-	-	-	-	-
<b>Ventes à terme et swaps de change</b>	<b>581</b>	<b>(8)</b>	<b>581</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>583</b>	<b>(8)</b>	<b>583</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## ► Sensibilité au cours de change

Une variation de +10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) (22) millions d'euros, Royaume-Uni (GBP) (7) millions d'euros et Mexique (MXN) (6) millions d'euros.

Une variation de (10) % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) +22 millions d'euros, Royaume-Uni (GBP) +7 millions d'euros et Mexique (MXN) +6 millions d'euros.

## Risques de liquidité



Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.

Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2024. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

## Au 31 décembre 2024



(en millions d'euros)	2024 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2025	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà
Obligations convertibles	391	391	-	-	-	391	-	-
Emprunts obligataires	3 713	3 713	497	982	489	-	557	1 188
Neu CP	205	205	205	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	5	5	2	3	-	-	-	-
Banques créditrices	99	99	99	-	-	-	-	-
Dettes financières	4 413	4 413	803	985	489	391	557	1 188
Autres passifs financiers	424	424	110	129	42	56	61	26
Intérêts futurs	-	415	93	82	56	53	47	84
Autres passifs financiers	424	839	203	211	98	109	108	110
<b>Dettes et autres passifs financiers</b>	<b>4 837</b>	<b>5 252</b>	<b>1 006</b>	<b>1 196</b>	<b>587</b>	<b>500</b>	<b>665</b>	<b>1 298</b>

## Au 31 décembre 2023



(en millions d'euros)	2023 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà
Obligations convertibles	889	889	500	-	-	-	389	-
Emprunts obligataires	3 157	3 157	-	476	973	470	-	1 238
Neu CP	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	10	10	9	-	1	-	-	-
Banques créditrices	27	27	27	-	-	-	-	-
Dettes financières	4 083	4 083	536	476	974	470	389	1 238
Autres passifs financiers	387	387	69	88	77	46	11	96
Intérêts futurs	-	356	79	74	64	38	35	66
Autres passifs financiers	387	743	148	162	141	84	46	162
<b>Dettes et autres passifs financiers</b>	<b>4 470</b>	<b>4 826</b>	<b>684</b>	<b>638</b>	<b>1 115</b>	<b>554</b>	<b>435</b>	<b>1 400</b>

## Risques sur matières premières

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a aucune couverture sur matières premières.

## Risques de crédit et contrepartie

Le Groupe est principalement exposé à un risque de crédit en cas de défaillance de ses clients, et à un risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription à des produits dérivés.

Le risque de crédit lié aux créances clients est limité par la grande diversité du portefeuille, qui comprend plusieurs centaines de milliers d'entreprises de toutes tailles : PME, "middle market", grands comptes, collectivités locales, etc. Cette diversité permet d'éviter une concentration excessive du risque sur un nombre restreint de contreparties. En ce sens, selon les géographies, les activités et les typologies de clients, les taux de pertes attendus varient entre 1 % et 5 %. En complément, pour réduire son exposition au risque de crédit dans les activités ne

reposant pas sur un modèle prépayé, les entités opérationnelles veillent à obtenir des garanties satisfaisantes de la part de leurs clients avant d'engager un partenariat. Ainsi, le risque résiduel est jugé non significatif pour le groupe.

Par ailleurs, dans le cadre du placement de sa trésorerie, le Groupe cherche à diversifier ses contreparties, et privilégie des établissements financiers avec une notation de catégorie Investment Grade (représentant ainsi environ 80% des encours de placement). La part résiduelle des avoirs placés dans des établissements Non-Investment Grade correspond notamment à des encours dans des banques brésiliennes avec le niveau de qualité de crédit maximum existant au sein du pays.

## Instruments financiers & valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Conformément à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », les actifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie à trois niveaux. Le classement des actifs dépend ainsi des données utilisées pour réaliser l'évaluation :

- **Niveau 1** : la juste valeur est évaluée par référence à des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques, sans aucun ajustement ;
- **Niveau 2** : la juste valeur est évaluée par référence à des données observables, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) mais autres que des prix cotés visés au Niveau 1 ;
- **Niveau 3** : la juste valeur est évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.



Les instruments financiers classés en niveau 3 correspondent à des participations non cotées ou des investissements dans des fonds de private equity. Leur juste valeur est calculée à partir de données non observables telles que des informations sur les levées de fonds récentes ou des méthodes de multiples se fondant sur des données comptables non disponibles publiquement.

### Valeur de marché des instruments financiers



(en millions d'euros)	Juste valeur	Valeur au bilan 2024	Coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat global	Instruments dérivés qualifiés en couverture <sup>(1)</sup>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actif</b>									
Actifs financiers non courants	116	116	35	81	-	-	-	-	81
Fonds réservés	1 901	1 866	1 631	-	235	-	-	235	-
Autres actifs financiers courants	17	17	17	-	-	-	-	-	-
Autres placements de trésorerie	1 434	1 375	1 375	-	-	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 639	1 639	1 582	57	-	-	57	-	-
<b>Total actif</b>	<b>5 107</b>	<b>5 013</b>	<b>4 640</b>	<b>138</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>57</b>	<b>235</b>	<b>81</b>
<b>Passif</b>									
Dettes financières non courantes	3 627	3 610	3 677	-	-	(67)	-	(67)	-
Autres passifs financiers non courants	314	314	219	-	-	95	-	95	-
Dettes financières courantes	705	704	706	-	-	(2)	-	(2)	-
Autres passifs financiers courants	110	110	99	-	-	11	-	11	-
Banques créditrices	99	99	99	-	-	-	-	-	-
<b>Total passif</b>	<b>4 855</b>	<b>4 837</b>	<b>4 800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>-</b>

(1) et réévaluation des éléments couverts



## ▸ Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	2024			2023		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
<b>Instruments financiers Actif</b>							
Instruments dérivés de taux	Cash Flow Hedge	0	450	-	8	676	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	-	-	2	2	-	374
Instruments dérivés de change	Cash Flow Hedge	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	Trading	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments financiers Passif</b>							
Instruments dérivés de taux	Cash Flow Hedge	(29)	358	-	(5)	165	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	(69)	1 950	-	(120)	1 950	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	(8)	-	581	-	-	-
Instruments dérivés de change	Cash-Flow Hedge	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de change	Trading	-	-	-	-	-	-
Instruments autres dérivés	Cash-Flow Hedge	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments financiers nets</b>		<b>(106)</b>	<b>2 758</b>	<b>583</b>	<b>(115)</b>	<b>2 791</b>	<b>374</b>



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2024 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit des contreparties, et du risque de crédit propre (CVA/DVA) conformément à IFRS 13.

Les CVA/DVA, calculés pour une contrepartie donnée et pour Edenred, résultent du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2024, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

- Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :



(en millions d'euros)	2023	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Autres	2024
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	7	(7)	(13)	-	-	(13)
Titres à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>(7)</b>	<b>(13)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>

## NOTE 7 Impôts sur les bénéfices – Taux effectif d'impôt

### 7.1 Impôt sur les bénéfices



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles et des impôts différés des différentes sociétés du Groupe.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté.



Edenred a jugé que la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux pour les sociétés françaises, remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat, tel que défini par la norme IAS12. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE. Le montant de la CVAE au 31 décembre 2024 est de 1 million d'euros, et 1 million d'euros au 31 décembre 2023.

#### Charge et produit d'impôt



(en millions d'euros)	2024	2023
Charge d'impôt exigible	(254)	(245)
Retenue à la source	(5)	(6)
Provisions pour risques fiscaux	-	-
Sous-total impôts exigibles	(259)	(251)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	5	25
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	-
Sous-total impôts différés	5	25
<b>Charge d'impôt totale</b>	<b>(254)</b>	<b>(226)</b>

Au cours de l'exercice 2024, des transpositions de la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%, sont entrées en application. Le Groupe a identifié les incidences et a organisé un processus permettant de se conformer à ses obligations. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, la charge d'impôt complémentaire (« top-up tax ») estimée sur l'année 2024 est évaluée à 2 millions d'euros.

## Preuve d'impôt



(en millions d'euros)	2024	2023
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>545</b>	<b>308</b>
Impôt sur les sociétés	(254)	(226)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>799</b>	<b>534</b>
<b>Taux courant d'impôt en France</b>	<b>25,83%</b>	<b>25,83%</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(206)</b>	<b>(138)</b>
Différentiel de taux courant des pays étrangers	(11)	(7)
Ajustements d'impôts sur exercices antérieurs	(9)	4
Ajustements d'impôts afférents aux variations des taux d'impôt	(3)	1
Amendes et pénalités*	-	(41)
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(4)	(18)
Autres éléments**	(21)	(27)
<b>Total des ajustements sur l'impôt théorique</b>	<b>(48)</b>	<b>(88)</b>
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>(254)</b>	<b>(226)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>31,8%</b>	<b>42,3%</b>

\* Le poste "Amendes et pénalités" comprend notamment l'impact de la non-déductibilité de l'amende ADLC en 2023.

\*\*Les autres éléments se composent de l'impact des différences permanentes ainsi que des éléments imposés sur des bases autres que le résultat taxable des entités du Groupe, principalement les retenues à la source, la CVAE en France, l'IRAP en Italie et de l'impact Pilier 2.

## 7.2 Impôts différés



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté. Le revenu imposable pris en compte à ce stade est celui obtenu sur une période de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill postérieurement à la période d'allocation d'un an suivant l'acquisition.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent et selon des échéances identiques si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

## Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

La décomposition des impôts différés par nature, au 31 décembre 2024, se présente et varie comme suit :

	2023	Résultat	Variation de Périmètre	OCI	Différence de conversion	Autres	2024
Immobilisations corporelles et incorporelles*	(260)	(15)	(3)	-	4	(1)	(275)
Provision pour retraites	5	-	1	-	(1)	(2)	3
Autres provisions	40	3	-	-	(6)	4	41
Instruments financiers	(10)	4	-	11	(1)	(2)	2
Déficits reportables	78	17	4	-	-	(1)	98
Autres	(54)	(4)	(1)	(1)	-	3	(57)
<b>Total</b>	<b>(201)</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>(4)</b>	<b>1</b>	<b>(188)</b>
Dont impôts différés actif	55						83
Dont impôts différés passif	256						271

\*incluant PPA, Goodwill et Impairment

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

(en millions d'euros)	2024
2025	42
2026	16
2027	2
2028	12
2028 et suivants	59
Indéfiniment reportables	469
<b>Total</b>	<b>600</b>

Au 31 décembre 2024, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élève à 53 millions d'euros, dont les Etats-Unis pour 27 millions d'euros, la Slovaquie pour 11 millions d'euros, Edenred SE pour 7 millions d'euros et la Chine, l'Inde et Singapour pour 6 millions d'euros au total.

Au 31 décembre 2023, le montant des impôts différés actifs non reconnus au titre des déficits fiscaux s'élevait à 32 millions d'euros, dont la Slovaquie pour 10 millions d'euros, Edenred SE pour 7 millions d'euros et la Chine, l'Inde et Singapour pour 3 millions d'euros chacun.

## NOTE 8 Capitaux propres



Au 31 décembre 2024, le total des capitaux propres part du Groupe s'élève à (809) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de (1 044) millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résulte de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique. Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

### 8.1 Capitaux propres

#### Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital de la Société est composé de 241 973 980 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 241 973 980 actions sont des actions ordinaires donnant droit à distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

#### ► Variation du capital en nombre d'actions



	2024	2023
<b>Au 1er janvier</b>	<b>249 588 059</b>	<b>249 588 059</b>
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	-	-
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	214 700	208 027
Exercice d'options de souscription	-	-
Annulation d'actions	(7 828 779)	(208 027)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>241 973 980</b>	<b>249 588 059</b>

## Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	2024	2023
<b>Détention à l'ouverture</b>	<b>632 229</b>	<b>578 971</b>
Achats d'actions		
Contrats de rachat	9 224 459	400 460
Contrats de liquidité	101 588	65 553
Ventes d'actions		
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(218 043)	(204 728)
Annulation d'actions	(7 828 779)	(208 027)
<b>Détention à la clôture</b>	<b>1 911 454</b>	<b>632 229</b>

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.E. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « Titres d'auto-contrôle » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 1 911 454. Au 31 décembre 2023, le Groupe en détenait 632 229.

Société à laquelle le contrat de liquidité* a été confié	Période	2024				2023			
		Vendues		Achetées		Vendues		Achetées	
		Nombre	Total (en millions d'euros)	Nombre	Total (en millions d'euros)	Nombre	Total (en millions d'euros)	Nombre	Total (en millions d'euros)
BNP Paribas Exane	Depuis le 05/07/2022	1 836 443	79	1 938 031	83	2 793 290	156	2 858 843	159

\* conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués dans le cadre des contrats de liquidité, non investis en actions Edenred, ont été classés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

## Distribution de dividendes

### ▶ Au titre de l'exercice 2024

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de verser un dividende unitaire de 1,21 euros par action, en croissance de 11 centimes par rapport à 2023 respectant ainsi sa politique de distribution progressive de dividendes.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2024, les états financiers à fin 2024 étant présentés avant affectation.

## 8.2 Résultat par action



### Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

### Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles.



Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 241 973 980 actions.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre d'actions au capital social à la clôture	241 973 980	249 588 059
<b>Nombre d'actions en circulation à l'ouverture</b>	<b>248 955 830</b>	<b>249 009 088</b>
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	-	-
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	214 700	208 027
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	-	-
Nombre d'actions annulées	(7 828 779)	(208 027)
<b>Actions du capital social hors actions propres</b>	<b>(7 614 079)</b>	-
Actions propres non liées au contrat de liquidité	(1 177 637)	12 295
Actions propres liées au contrat de liquidité	(101 588)	(65 553)
<b>Actions propres</b>	<b>(1 279 225)</b>	<b>(53 258)</b>
Nombre d'actions en circulation à la clôture	240 062 526	248 955 830
Actions du capital social - Effet prorata temporis	6 031 622	(12 002)
Actions propres - Effet prorata temporis	(807 797)	88 525
<b>Effet prorata temporis</b>	<b>5 223 825</b>	<b>76 523</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice</b>	<b>245 286 351</b>	<b>249 032 353</b>

Par ailleurs, 2 094 509 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2022 à 2024. Sur la base d'une conversion totale de ces actions ainsi que des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES), le nombre d'actions en circulation serait de 248 423 434 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2024 pour les Plans 16,17,18 et 19 (41,56 euros) ; et

- entre le 28 février 2024 et le 31 décembre 2024 pour le Plan 20 (39,01 euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué au 31 décembre 2024 est de 252 646 478 actions.



	2024	2023
<b>Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)</b>	<b>507</b>	<b>267</b>
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	248 005	249 576
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(2 719)	(544)
<b>Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)</b>	<b>245 286</b>	<b>249 032</b>
<b>Résultat par action de base (en euros)</b>	<b>2,07</b>	<b>1,07</b>
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	-	-
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	1 094	1 088
Obligations convertibles en actions (en milliers)	6 266	14 353
<b>Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)</b>	<b>252 646</b>	<b>264 473</b>
<b>Résultat par action dilué (en euros)</b>	<b>2,01</b>	<b>1,01</b>



## 8.3 Intérêts ne conférant pas le contrôle

<b>2022</b>	<b>105</b>
Résultat des minoritaires de l'exercice	41
Dividendes versés aux minoritaires	(29)
Variations de périmètre	(14)
Augmentation de capital	-
Autres	2
Différence de conversion	3
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	2
<b>2023</b>	<b>110</b>
Résultat des minoritaires de l'exercice	38
Dividendes versés aux minoritaires	(36)
Variations de périmètre	2
Augmentation de capital	2
Autres	(2)
Différence de conversion	(13)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	(2)
<b>2024</b>	<b>99</b>

Les variations de périmètre 2023 sont principalement liées à l'acquisition de 28,29% du capital d'Edenred PayTech (cf. note 2 « Acquisitions, développements et cessions »).

Les variations de périmètre 2024 sont principalement liées à l'acquisition de 40% du capital d'EBV Finance (cf. note 2 « Acquisitions, développements et cessions ») et à la dilution de 19,5% du capital de Repom.

## NOTE 9 Avantages sociaux

### 9.1 Paiements fondés sur des actions

#### Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 11 mai 2021, du 19 octobre 2021, du 23 février 2022, du 26 juillet 2022, du 23 février 2023, du 26 juillet 2023 du 28 février 2024 sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé à chaque clôture en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

#### ► Principales caractéristiques

La durée des plans 2021 à 2024 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés au prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

Dans le cadre du plan 20 d'une durée de trois ans, les 935 926 actions nouvellement attribuées en date du 28 février 2024 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2026, avant de devenir des actions définitivement acquises au 28 février 2027.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 31 décembre 2026, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression :

- De l'EBITDA
- De trois critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et de nutrition.

(ii) un objectif sur conditions externes (de marché), à hauteur de 25 %, lié :

- Au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du SBF120.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance peut être atteinte jusqu'à 150% et les conditions peuvent se compenser si l'une a été dépassée et qu'une autre n'a pas été atteinte ou partiellement atteinte. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra en revanche dépasser 100% des actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance concernent :

	Poids		
	75% des actions attribuées du plan	25% des actions attribuées du plan	
	Conditions		
<b>Plan 14</b>			
Plan du 11 mai 2021 527 258 actions			
<b>Plan 15</b>			
Plan du 19 octobre 2021 8500 actions			
<b>Plan 16</b>			
Plan du 23 février 2022 646 845 actions	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables de l'EBITDA et des 3 critères RSE de diversité, d'émission de gaz à effet de serre et de nutrition.	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	
<b>Plan 17</b>			Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour les plans 16,17,18,19 et 20
Plan du 26 juillet 2022 37 700 actions			
<b>Plan 18</b>			
Plan du 23 février 2023 626 185 actions			
<b>Plan 19</b>			
Plan du 26 juillet 2023 23 950 actions			
<b>Plan 20</b>			
Plan du 28 février 2024 935 926 actions			

## Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

La juste valeur du plan 20 s'élève à 41,67 euros par rapport à un cours de l'action de 45,66 euros, le 28 février 2024, date de l'octroi.

La charge totale comptabilisée au titre du plan 2024 s'élève à 9 millions d'euros au 31 décembre 2024.



	2021		2022		2023		2024
	plan 14	plan 15	plan 16	plan 17	plan 18	plan 19	plan 20
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	40,31	43,94	36,68	43,92	52,20	57,20	41,67
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	40,31	43,94	36,68	43,92	52,20	57,20	41,67
Charge comptabilisée* en millions d'euros	17		22		27		31

\* En contrepartie des capitaux propres sur la durée du plan.

## 9.2 Provisions pour retraites et avantages à long terme



Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélité, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
  - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus.  
  
Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.
  - b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R « Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi ont les caractéristiques suivantes :

- les régimes de retraite à prestations définies sont calculés ainsi :
  - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;

- Le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
- L'obligation calculée est couverte par la constatation d'une provision au bilan.

Ces prestations concernent principalement les entités suivantes : Edenred SE, Edenred France, Reward Gateway au Royaume-Uni, Ticket Servicios Brazil au Brésil, Edenred Mexico et Servicios Edenred au Mexique.

- les indemnités de cessation de service en Italie :
  - Indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
  - L'obligation calculée est couverte par la constatation d'une provision au bilan.
- les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

## Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



<b>2024</b>	<b>France</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Belgique</b>	<b>Italie</b>
Evolution des salaires	3,0%	-	3,0%	2,0%
Taux d'actualisation	3,4%	5,3%	3,4%	3,4%
Taux d'inflation	2,0%	3,9%	2,0%	2,0%

<b>2023</b>	<b>France</b>	<b>Royaume-Uni</b>	<b>Belgique</b>	<b>Italie</b>
Evolution des salaires	3,0%	-	3,0%	2,0%
Taux d'actualisation	3,2%	5,6%	3,2%	4,1%
Taux d'inflation	2,0%	3,6%	2,0%	2,0%

## Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

### ▶ Au 31 décembre 2024



<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies*	Total
Valeur actualisée des obligations financées	15	-	15
Juste valeur des actifs des régimes	(20)	-	(20)
<b>Surplus / (Déficit) des régimes financés</b>	<b>(5)</b>	-	<b>(5)</b>
Valeur actualisée des obligations non financées:	-	16	16
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>(5)</b>	<b>16</b>	<b>11</b>

(\*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

### ▶ Au 31 décembre 2023



<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies*	Total
Valeur actualisée des obligations financées	14	-	14
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
<b>Surplus / (Déficit) des régimes financés</b>	<b>(4)</b>	-	<b>(4)</b>
Valeur actualisée des obligations non financées	-	17	17
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>(4)</b>	<b>17</b>	<b>13</b>

(\*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

## Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique



(en millions d'euros)	Régimes de retraite								Total 2024	Total 2023
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	3	9	3	1	7	7	30	1	31	30
Coût des services rendus dans l'année	-	1	-	-	-	-	1	-	1	2
Effet de l'actualisation	-	-	-	-	-	1	1	-	1	1
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts des services passés (Modification de régime)	(2)	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(1)
Réduction/Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées par l'employeur	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-
Effet de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	1	-	-	(1)	-	-	-	1
<b>Dettes actuarielles à la clôture</b>	1	10	4	1	7	7	30	1	31	31

\*Impact des gains et pertes actuariels principalement liés à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance.



(en millions d'euros)	Régimes de retraite								Total 2024	Total 2023
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Juste valeur des actifs à l'ouverture</b>	-	14	3	-	-	1	18	-	18	18
Revenus financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations employeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)	-
Liquidation de régime	-	1	-	-	-	-	1	-	1	1
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
(Gains)/Pertes actuarielles	-	1	-	-	-	-	1	-	1	(1)
Effet de change	-	1	-	-	-	-	1	-	1	-
Autres	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-
<b>Juste valeur des actifs à la clôture</b>	-	16	3	(0)	-	1	20	-	20	18



(en millions d'euros)	Régimes de retraite								Total 2024	Total 2023
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total	Autres avantages		
Situation Financière à l'ouverture*	3	(4)	-	1	7	5	12	1	13	12
<b>Situation Financière à la clôture*</b>	1	(6)	1	1	7	6	10	1	11	13

(\*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



(en millions d'euros)	Régimes de retraite								Total 2024	Total 2023
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Autres*	Autres pays	Total	Autres avantages		
<b>Coût des services rendus dans l'année</b>	-	1	-	-	-	-	1	-	1	2
Revenus financiers nets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Coût des services passés (Modification de régime)	(2)	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-
<b>Charge de l'exercice</b>	(2)	1	-	-	-	-	(1)	-	(1)	1
<b>Effet de change</b>	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-
<b>Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres</b>	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	1

Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2024



<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Montant</b>
<b>2022</b>	<b>12</b>
Dotation de la période	4
Reprise sans utilisation	(3)
Reprise avec utilisation	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	1
Variation de périmètre	-
Change	-
<b>2023</b>	<b>13</b>
Dotation de la période	1
Reprise sans utilisation	(2)
Reprise avec utilisation	-
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	-
Variation de périmètre	0
Change	(1)
<b>2024</b>	<b>11</b>

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	-
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-	-
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-	1
<b>Gains /pertes actuariels</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2024, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une baisse de 0,5 point et une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation auraient pour conséquence respectivement une augmentation et une diminution d'environ 2 millions d'euros de la dette du Groupe.



## NOTE 10 Autres provisions, charges et produits

### 10.1 Autres charges et produits



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autres charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un évènement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ces impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	2024	2023
Variation de la provision pour restructuration	-	-
Coûts de restructuration et de réorganisation	(12)	(10)
<b>Charges de restructuration</b>	<b>(12)</b>	<b>(10)</b>
Dépréciations d'immobilisations corporelles	-	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(3)	(1)
<b>Dépréciation d'actifs</b>	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>
Frais liés aux acquisitions	(5)	(29)
Plus ou moins-values	10	11
Variation des provisions	-	(155)
Gains ou pertes non récurrents	(18)	(11)
<b>Autres</b>	<b>(13)</b>	<b>(184)</b>
<b>Total autres charges et produits*</b>	<b>(28)</b>	<b>(195)</b>

(\*) L'impact sur la trésorerie des autres charges et produits au 31 décembre 2024 est de (9) millions d'euros et au 31 décembre 2023 était de (43) millions d'euros.

Les autres charges et produits en 2024 sont constitués principalement :

- De charges de restructurations pour (12) millions d'euros ;
- De frais d'acquisition pour (5) millions d'euros liés aux opérations 2024 ;
- De plus ou moins-values pour 10 millions d'euros principalement sur la cession d'un immeuble ;
- De pertes non récurrentes de (18) millions d'euros liées notamment à des décommissionnements de projets informatiques en Amérique Latine.

Les autres charges et produits en 2023 étaient constitués principalement :

- De frais d'acquisition pour (29) millions d'euros dont (16) millions d'euros liés à l'acquisition de Reward Gateway le 16 mai 2023 ;
- De la dépréciation intégrale de l'actif lié au paiement de l'amende de l'ADLC pour (158) millions d'euros ;

- De la constatation d'une perte de (9) millions d'euros lors de la réalisation d'une migration de plateforme en Amérique Latine et le transfert des soldes historiques des cartes clients ;
- De charges de restructurations pour (10) millions d'euros.
- De plus ou moins-values pour 11 millions d'euros.

## 10.2 Provisions



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifiée aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des déclarations et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.



La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2023	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	2024
Provisions pour retraites et primes de fidélité	13	-	1	-	(2)	(1)	-	11
Provisions pour litiges et autres	8	-	6	-	(5)	(1)	-	8
<b>Total provisions à caractère non courant</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>(7)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>19</b>



La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	2023	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conver- sion	Reclasse- ment & périmètre	2024
Provisions pour restructurations	1	-	2	(1)	(1)	-	-	1
Provisions pour litiges et autres	9	-	5	(1)	(1)	-	-	12
<b>Total provisions à caractère courant</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>(2)</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13</b>

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la *note 10.3 « Litiges et risques »*.

## 10.3 Litiges et risques

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un nombre de contentieux avec des tiers ou avec des autorités judiciaires et/ou administratives (y compris fiscales).

### Contentieux concurrence France

En 2015, la société française Octoplus ainsi que trois syndicats de l'hôtellerie restauration ont saisi l'Autorité de la concurrence de plusieurs plaintes, dont certaines assorties de mesures conservatoires, concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres restaurant, dont Edenred France. Après avoir instruit ces plaintes et entendu les services d'instruction ainsi que l'ensemble des parties concernées, le collège de l'Autorité de la concurrence a décidé, le 6 octobre 2016, d'écarter les demandes de mesures conservatoires formulées (notamment) à l'encontre d'Edenred France, tout en poursuivant ses investigations sur le fond.

Le 2 mars 2018, les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont adressé à Edenred France, dans le cadre de l'instruction au fond, une notification de griefs dans laquelle ils écartaient (à nouveau) l'ensemble des critiques formulées par les plaignants, y compris les pratiques tarifaires que ces derniers alléguaient (et notamment les taux de commission prétendument élevés sur la partie « acceptation » du marché). Dans cette notification de griefs, les services d'instruction formulaient toutefois deux autres griefs, portant respectivement sur un échange d'informations entre émetteurs, par le biais de la Centrale de Règlement des Titres (CRT) (entre 2010 et 2015), et sur une série d'accords entre émetteurs visant à verrouiller l'entrée sur le marché des titres restaurant grâce, notamment, à des conditions d'accès à la CRT jugées non-transparentes (entre 2002 et 2018).

Le 22 mai 2018 puis le 29 avril 2019, Edenred a déposé des observations à l'Autorité de la concurrence dans lesquelles elle contestait chacun de ces griefs. Par une décision du 17 décembre 2019, l'Autorité de la concurrence a finalement écarté ces arguments et sanctionné Edenred (ainsi que les autres émetteurs visés par la notification de griefs) au paiement d'une amende de 158 millions d'euros sur la base de ces deux griefs – amende dont Edenred s'est acquittée le 31 mars 2021.

Le 2 mars 2020, Edenred a formé un recours devant la cour d'appel de Paris contre la décision rendue par l'Autorité de la concurrence le 17 décembre 2019. La cour d'appel ayant confirmé la décision de l'Autorité de la concurrence le 16 novembre 2023, Edenred s'est pourvue en cassation, le 14 décembre 2023. En parallèle, Edenred a également introduit, le 8 juillet 2024, une action en inscription de faux devant la cour d'appel de Versailles dirigée contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris. Par un arrêt du 28 janvier 2025, la cour d'appel de Versailles a confirmé que l'arrêt du 16 novembre 2023 était entaché de faux. Conformément à l'arrêt rendu le 28 janvier 2025 par la cour d'appel de Versailles, il appartient désormais à la Cour de cassation d'en tirer les conséquences, ce qui ne pourra que conduire selon Edenred, à l'annulation de l'arrêt du 16 novembre 2023. Malgré ces recours, toujours en cours, à ce jour, l'actif associé au paiement de l'amende, constaté en autres tiers actifs, a intégralement été déprécié au 31 décembre 2023.

A la suite de la décision de la cour d'appel de Paris, des commerçants affiliés, un fonds spécialisé dans le financement d'actions de groupe ainsi que la société Octoplus ont assigné Edenred France et Edenred SE en vue d'obtenir la réparation du préjudice qu'ils auraient prétendument subi du fait des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. D'autres acteurs pourraient se manifester dans le futur.

Après avoir analysé ces demandes avec ses conseils, Edenred estime disposer de multiples arguments pour contester le bien-fondé des demandes indemnitaires formulées à leur encontre et solliciter le débouté intégral des différents plaignants.

### Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités turques de la concurrence ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet 2010 sur une décision de classement sans suite. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que

les autorités de concurrence devaient conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010.

Le 15 novembre 2018, les autorités de la concurrence turques ont condamné Edenred à une amende d'un montant d'un million d'euros dans le cadre de sa participation dans Netser, la filiale créée avec Sodexo, il y a 17 ans, aux fins de fournir aux restaurateurs une solution technique efficace et bon marché d'accès au réseau monétique. L'amende a été payée par Edenred au premier semestre 2019. La Société a fait appel de cette décision le 31 mai 2019 auprès de la cour administrative d'Ankara. L'audience d'appel s'est tenue le 22 octobre 2020 et une décision est attendue au cours des prochains exercices.

## Contentieux concurrence République Tchèque

L'autorité tchèque de la concurrence a mené en 2019 une investigation auprès d'Edenred République Tchèque et des sociétés Sodexo et Up visant à examiner les comportements de ces entités sur leur marché. Cette investigation a débouché en octobre 2021 sur une notification de griefs assortie d'un montant d'amende potentiel, estimé par les autorités tchèques autour de 4,1 millions d'euros. Edenred estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils juridiques, avoir de solides arguments contre ces griefs. Edenred a fait appel de cette décision. Le 24 octobre 2023, le Président de l'autorité tchèque de la concurrence a rendu sa décision et a confirmé les conclusions de première instance en ce qui concerne les pratiques anticoncurrentielles alléguées, mais a annulé l'amende imposée à Edenred République Tchèque pour des raisons de procédure. L'affaire a été renvoyée en première instance. L'autorité tchèque de la concurrence doit rendre une nouvelle décision concernant le montant potentiel de l'amende au cours de l'année 2025, qui pourra, le cas échéant, faire l'objet d'une procédure d'appel dont la durée serait d'environ 12 mois à 18 mois.

Le Groupe considère que ses arguments ont de fortes chances d'aboutir. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

## Contentieux Italie

Le 20 février 2024, la société Edenred Italia s.r.l. s'est vu signifier par le procureur de Rome, en Italie, sa mise en cause administrative, ainsi que la mise en cause pénale de quatre de ses dirigeants actuels ou passés, dans le cadre de la procédure d'appel d'offre organisée en octobre 2019 par la centrale d'achat de l'administration publique italienne, Consip, et pour lequel Edenred Italia s.r.l. a remporté quatre lots sur quinze. Il est reproché à Edenred Italia s.r.l. de ne pas s'être conformé aux règles de cet appel d'offre. Une somme d'environ 20 millions d'euros a été saisie, correspondant, selon le procureur, au montant maximum que pourrait avoir à restituer Edenred Italia s.r.l. à l'issue de la procédure. Edenred Italia s.r.l. demeure en pleine capacité d'opérer sur son marché avec l'ensemble de son offre, y compris répondre et opérer des appels d'offre publics. Edenred Italia s.r.l. se tient à la disposition des autorités judiciaires italiennes pour fournir toutes les explications nécessaires sur cette affaire et demeure confiant quant à son issue. Une audience préliminaire se tiendra en mai 2025. La procédure devrait durer plusieurs années.

A ce stade de la procédure, le Groupe considère que ses arguments ont de fortes chances d'aboutir. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

## Contentieux fiscaux Brésil

### Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'État de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

En date du 13 août 2020, le Tribunal judiciaire en 1ère instance a rejeté la requête de la société. Le 30 avril 2021, la société a fait appel en 2ème instance. Le 22 juin 2023, la Cour d'appel a statué en faveur de La Société. La Municipalité de São Paulo a fait appel de la décision devant la Cour Supérieure en septembre 2023. Par une décision du 11 octobre 2024 devenue définitive le 29 novembre 2024, la Cour Supérieure a rejeté l'appel de Municipalité de São Paulo donnant ainsi définitivement raison à la société Ticket Serviços.

### Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 97 millions de reals brésiliens (soit 15 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 176 millions de reals brésiliens (soit 27 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2024 suite à une décision de réduction de ces pénalités, intervenue en mars 2024.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur 2011 et 2012.

Au titre de l'exercice 2011, le redressement en principal s'élève à 25 millions de reals brésiliens (soit 4 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 78 millions de reals brésiliens (soit 12 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2024.

Au titre de l'exercice 2012, le redressement en principal s'élève à 16 millions de reals brésiliens (soit 2 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 50 millions de reals brésiliens (soit 8 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2024.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. La Société conteste ces redressements.

Concernant le redressement portant sur les exercices 2007 à 2010, la Société a déposé une requête devant le Tribunal judiciaire en première instance tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête est assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige. La société a donc déposé en 2018 une garantie bancaire pour sursoir au paiement du contentieux pour un montant de 386 millions de reals brésiliens (soit 72 millions d'euros), constitutif d'un engagement hors bilan donné par le Groupe. En date du 21 juin 2020, le Tribunal judiciaire en première instance a rejeté la requête de la société. La société a fait appel de cette décision le 19 octobre 2020 auprès de la Cour Régional Fédéral qui a annulé la décision en août 2023 et renvoyé l'affaire en première instance.

Concernant le redressement portant sur des exercices 2011 et 2012, le 14 septembre 2022, la dernière instance de la phase administrative a confirmé le redressement mais a annulé la pénalité de 150%. Un recours en annulation a été déposé à Brasilia en septembre 2023. En mars 2024, le Bureau du Procureur Général du Trésor National a accepté de réduire le montant des pénalités.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances probables d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

## Contrôles fiscaux Italie

### Edenred Italia

#### Exercices fiscaux 2014-2016 :

Au cours de l'exercice 2019, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En juin 2019, l'administration fiscale italienne a adressé à la société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre des exercices 2014 à 2016. L'administration fiscale conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE ainsi que le rythme de reconnaissance de produits de son activité (facturation des partenaires marchands).

Au cours du mois de novembre 2019, l'administration a adressé une proposition de rectification interruptive de prescription. Les discussions avec l'administration fiscale n'ayant pas pu aboutir à un consensus au premier semestre 2020, Edenred a introduit le 28 mai 2020 une procédure amiable (*mutual agreement procedure*, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italia. Parallèlement, la Société a poursuivi devant les tribunaux la contestation du redressement portant sur la facturation des partenaires marchands.

En avril 2021 et en juillet 2021, l'administration a adressé des propositions de rectifications complémentaires portant sur le montant de la redevance de marque facturé respectivement en 2015 et 2016 par Edenred SE. La procédure amiable est étendue à ces rectifications.

En septembre 2022, les juges en première instance se sont prononcés en faveur de la Société dans le contentieux engagé sur la facturation des partenaires marchands. Cette décision favorable a été confirmée par la Cour d'Appel le 24 mai 2023. L'administration fiscale a fait appel de la décision devant la Cour Suprême

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, la Société estime avoir de solides arguments pour contester les divers chefs de redressement.

La Société estime avoir un risque de redressement limité évalué et provisionné à hauteur de 1 million d'euros présenté en dette d'impôt courant.

#### Exercice fiscal 2017 :

De mai à décembre 2023, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2017. Le 5 décembre 2023, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « avis d'imposition » au titre de l'exercice 2017 dans lequel elle conteste la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia par Edenred SE. Edenred a introduit le 26 mars 2024 une procédure amiable (*mutual agreement procedure*, « MAP ») entre les administrations fiscales italiennes et françaises relative à la redevance de marque payée par Edenred Italia s.r.l.

#### Exercice fiscal 2018 :

De juillet à décembre 2022, la Société Edenred Italia s.r.l. a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2018.

Le 16 décembre 2022, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société un « procès-verbal de fin de contrôle fiscal » au titre de l'exercice 2018 dans lequel elle conteste d'une part, la facturation de la redevance de marque à Edenred Italia s.r.l. par Edenred SE et d'autre part, le montant de la plus-value de cession réalisée par la Société lors de la cession des titres d'Edenred UK. Le 4 décembre 2023, l'administration fiscale italienne a adressé à la Société une proposition de rectifications portant sur ces deux points.

Après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux et d'experts en valorisation, la société estime avoir de solides arguments pour contester la position de l'administration et donc n'a donc pas comptabilisé de provision.

## NOTE 11 Informations supplémentaires

### 11.1 Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint

Néant.

### 11.2 Parties liées

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

#### Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

#### Membres du Comité exécutif

Le Groupe a considéré comme parties liées l'ensemble des membres du Comité exécutif ainsi que leur famille proche, ainsi que l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité d'exécutif détient un droit de vote significatif.

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en *note 11.3 « Rémunérations des personnes clés du management »*.

#### Membres du Conseil d'administration

Le Groupe a considéré comme parties liées l'ensemble des membres du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche. Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle, déterminée par le Conseil d'administration et devant être approuvée par l'Assemblée générale, qui s'est élevée à 0,9 million d'euros au titre de l'exercice 2024. Le président directeur général ne reçoit pas de rémunération au titre de son mandat au sein du Conseil d'administration. Sa rémunération est incluse dans la *note 11.3 « Rémunérations des personnes clés du management »*.

### 11.3 Rémunérations des personnes clés du management



(en millions d'euros)

	2024	2023
Avantages à court terme reçus	13	13
Paiements sur la base d'actions	8	8
<b>Rémunération globale</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

## 11.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :



(en millions d'euros)	DELOITTE & ASSOCIÉS				ERNST & YOUNG			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes</b>								
- Emetteur	(0,4)	(0,4)	14%	19%	(0,5)	(0,4)	17%	13%
- Filiales intégrées globalement	(2,1)	(1,7)	72%	81%	(2,2)	(2,3)	71%	76%
<b>Sous-total</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>86%</b>	<b>100%</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(2,7)</b>	<b>88%</b>	<b>89%</b>
<b>Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services*</b>								
- Emetteur	(0,2)	-	7%	0%	(0,2)	-	6%	0%
- Filiales intégrées globalement	(0,2)	-	7%	0%	(0,2)	(0,3)	6%	11%
<b>Sous-total</b>	<b>(0,4)</b>	<b>-</b>	<b>14%</b>	<b>0%</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>
<b>Total</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(3,0)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\*Pour l'exercice 2024, ces honoraires sont principalement relatifs à des missions de conformité en matière fiscale et sociale, aux missions de certifications des informations en matière de durabilité (« CSRD ») et à des missions de *due diligence* d'acquisition.



## 11.5 Engagements hors bilan

### Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2024 s'élevaient à 672 millions d'euros. Ils s'élevaient à 681 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2024, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :



(en millions d'euros)	2024			Total	2023
	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans		
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	54	10	54	118	177
Garanties données aux entreprises publiques au Mexique	79			79	94
Garanties bancaires données au Brésil			26	26	29
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)			123	123	129
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la déductibilité des amortissements de goodwill			68	68	102
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech	1	16		17	13
Garantie Inter marché dans le cadre du contrat avec LCCC				-	32
UTA Garanties données pour les relations avec les fournisseurs	63	-	3	66	
Processus d'appel d'offres Edenred Chili			58	58	-
<b>Sous-total</b>	<b>197</b>	<b>26</b>	<b>332</b>	<b>555</b>	<b>576</b>
Autres*	38	7	72	117	105
<b>Total engagements donnés hors bilan</b>	<b>235</b>	<b>33</b>	<b>404</b>	<b>672</b>	<b>681</b>

\* Principalement composés d'engagements de location non éligibles à IFRS 16 et de cautions données

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

### Engagements reçus hors bilan

Néant.

## NOTE 12 Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024

En application du règlement N° 2016-09 de l'Autorité des Normes Comptables françaises, le Groupe met ci-après à disposition des tiers la liste des entreprises comprises dans la consolidation et des principaux titres de participation non consolidés. Toutes les entreprises contrôlées par le Groupe ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont incluses dans la consolidation. UNION TANK Eckstein GmbH & Co. KG a appliqué l'exemption de publier les états financiers annuels conformément au paragraphe 264 en relation avec le paragraphe 264b du Code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch).

Société	Pays	2024		2023		Variation (en%)	
		Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)		
<b>FRANCE</b>							
Conecs	France	MEE	25,00	MEE	25,00	0,00	
Edenred Corporate Paiement France	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred France	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Edenred Paiement	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Ticket Fleet Pro SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
La Compagnie des Cartes Carburants	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
Proweb CE	France	NC	0,00	IG	100,00	-100,00	
Edenred Fleet & Mobility SAS	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00	
SAS Betterway	France	MEE	48,18	MEE	48,18	0,00	
Cogesco	France	NC	0,00	IG	100,00	-100,00	
<b>Europe hors France</b>							
Ages Mauf System GmbH&Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	0,00	MEE	16,60	-16,60
Ages International GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	0,00	MEE	16,60	-16,60
Edenred Deutschland GmbH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Tankkarten (*)	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Union Tank Eckstein GmbH & Co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Union Tank Eckstein GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Itemion Verwaltungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Mercedes Service Card GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	0,00	MEE	49,00	-49,00
Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	NC	0,00	MEE	49,00	-49,00
Omega2 GMBH	Allemagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Belonia GMBH	Allemagne		NC	0,00	MEE	25,00	-25,00
Edenred Austria GmbH	Autriche		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Austria GmbH	Autriche	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Belgium SA	Belgique		IG	100,00	IG	100,00	0,00
PPS EU (Edenred Paytech)	Belgique		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Bulgaria AD	Bulgarie		IG	50,00	IG	50,00	0,00
EBV Bulgaria	Bulgarie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
UTA Bulgaria	Bulgarie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax A/S	Danemark	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Spirii ApS	Danemark	Entrante	IG	87,60	N/A	N/A	N/A
UTA España	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax España	Espagne	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Edenred España SA	Espagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Spain	Espagne	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Tarjeta Gasolina Edenred	Espagne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Integro Worldwide SA	Espagne		IG	75,00	IG	75,00	0,00
Timex Card Estonie	Estonie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Estonia OÜ	Estonie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Finland	Finlande		IG	100,00	IG	100,00	0,00

Société	Pays		2024		2023		
			Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	Variation (en%)
Vouchers Services	Grèce		IG	51,00	IG	51,00	0,00
UTA Magyarország Kft.	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax HU	Hongrie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Edenred UTA Mobility S.r.l.	Italie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Italia s.r.l.	Italie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
IP Plus	Italie	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
EW Innovation	Albanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Latvija SIA	Lettonie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Timex Card Lithuania	Lituanie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UAB Areja	Lituanie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Lithuania	Lituanie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
UAB UTA Lithuania	Lituanie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Luxembourg	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Cube RE SA	Luxembourg		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Car-Pay-Diem	Luxembourg		NC	0,00	NC	9,81	-9,81
UTA Nederland B.V.	Pays-Bas	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA SP. Z.O.O. (ex-Timex Card)	Pologne	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nikosax Polska sp. z o.o.	Pologne	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Edenred Polska	Pologne		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Poland	Pologne	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
Edenred Portugal Lda	Portugal		IG	50,00	IG	50,00	0,00
One Card	Portugal		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Czech s.r.o.	République Tchèque	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred CZ s.r.o.	République Tchèque		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Romania Services srl	Roumanie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Romania srl	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Digital Technology Center	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Benefit Systems SRL	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Benefit Broker De Pensii Private	Roumanie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
EBV Romania	Roumanie	(sous-groupe EBV)	IG	100,00	IG	60,00	40,00
UTA Freight UK Ltd	Royaume-Uni	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred UK Group Ltd	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Incentives & Motivation Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Prepay Technologies Ltd (Edenred Paytech)	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Corporate Payment UK	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
The Right Fuel Card Group	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Diesel 24	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
BE Fuelcards Holdings Ltd	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Be Fuelcards	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Luncheon Vouchers Catering Education Trust Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Globalvcard Paysystems UK	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ERG HoldCo Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ERG MidCo 1 Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ERG MidCo 2 Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
ERG BidCo Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
RG Engagement Group 2 Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Engagement Group Limited UK	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
RG Engagement Group 3 Limited UK	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
RG Engagement Group 4 Limited UK	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
RG Engagement Group 5 Limited UK	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
International Benefits Holding Limited	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Asperity Employee Benefits Group	Royaume-Uni		NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Reward Gateway (UK) Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Xexec Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Staff Treats Limited	Royaume-Uni		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Slovakia s.r.o.	Slovaquie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Slovakia s.r.o.	Slovaquie	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Ticket Service s r o	Slovaquie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA mobility SI, storitve d.o.o.	Slovénie		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Sweden AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
Delicard Group AB	Suède		IG	100,00	IG	100,00	0,00
UTA Tank AG	Suisse	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Timex Card Ukraine	Ukraine	(sous-groupe UTA)	IG	100,00	IG	100,00	0,00

Société	Pays	2024		2023		Variation (en%)
		Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
<b>Amérique Latine</b>						
Edenred Argentina	Argentine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Soporte Servicios (*)	Argentine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Integ SA	Argentine	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Ticket Serviços Brasil	Brésil	IG	89,00	IG	89,00	0,00
Edenred Brasil Participações (*)	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Soluções e Intituiçõesde Pagamento AHA SA	Brésil	IG	65,00	IG	65,00	0,00
Ticket Soluções HDFGT S.A	Brésil	IG	65,00	IG	65,00	0,00
Edenred Brasil Holding Financeira SA (*)	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Ticket Soluções Holding Financeira SA (*)	Brésil	IG	65,00	IG	65,00	0,00
Edenred Soluções de Mobilidade e Intituições de Pagamento HU SA	Brésil	IG	65,00	IG	65,00	0,00
Repom S.A	Brésil	IG	45,50	IG	65,00	-19,50
Ticket Gestão em Manutenção Ezc S.A.	Brésil	IG	50,00	IG	50,00	0,00
Ticket Freto	Brésil	MEE	46,96	MEE	46,96	0,00
Levo Log	Brésil	MEE	46,96	MEE	46,96	0,00
Edenred Serviços Empresariais	Brésil	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Good Card	Brésil	MEE	35,00	MEE	35,00	0,00
Sysdata Tecnologia e Participacoes LTDA	Brésil	IG	65,00	IG	65,00	0,00
Greenpass Tecnologia em Pagamentos SA	Brésil	IG	33,15	IG	33,15	0,00
Integro Marketing Brasil Ltda	Brésil	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Conecttec	Brésil	MEE	6,50	MEE	10,00	-3,50
RB Serviços	Brésil	Entrante	IG	89,00	N/A	N/A
RB Rede de Beneficios	Brésil	Entrante	IG	89,00	N/A	N/A
Pagbem	Brésil	Entrante	IG	45,50	N/A	N/A
Embratec Tecnologia HEQ LTDA	Brésil	IG	100,00	N/A	N/A	N/A
Edenred Chile	Chili	IG	74,35	IG	74,35	0,00
Integro Chile S.A	Chili	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Edenred Colombia S.A.S	Colombie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Big Pass S.A.	Colombie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Integro Colombia S.A.S	Colombie	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Nectar Tech International SA	Costa Rica	IG	91,00	IG	91,00	0,00
Servicios Y Soluciones Empresariales Ticket Edenred S.A. de C.V.	Mexique	NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Operadora de Programas de Abasto Multiple SA de CV	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Vales y Monederos Electronicos Puntoclave	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Merchant Services de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Servicios Edenred	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Fintech Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Nectar Technologies Mexico	Mexique	IG	91,00	IG	91,00	0,00
Gointegro Mexico SA de CV	Mexique	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Edenred Peru	Pérou	IG	67,00	IG	67,00	0,00
Efectibono	Pérou	IG	67,00	IG	67,00	0,00
Integro Peru	Pérou	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Westwell Group (*)	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Luncheon Tickets	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Promote S.A.	Uruguay	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Ajiner Investment SA	Uruguay	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Cestaticket Services C.A.	Venezuela	IG	57,00	IG	57,00	0,00
Inversiones Quattro Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Neuf Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Dix Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Onze 2040	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Douze Venezuela	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Quatorze	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Quinze 1090	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Inversiones Seize 30	Venezuela	IG	100,00	IG	100,00	0,00
<b>Reste du Monde</b>						
Gameo Arabia	Arabie Saoudite	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A
Reward Gateway Pty Limited	Australie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Globalvcard Canada	Canada	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Beijing Surfgold Technology Ltd	Chine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv' Shanghai Company	Chine	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Smart Fleet Maintenance Technology	Chine	NC	0,00	MEE	49,00	-49,00
C3 Card International Limited	Emirats Arabes Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
C3 Edenred LLC	Emirats Arabes Unis	IG	49,00	IG	49,00	0,00
Edenred Africa DMCC	Emirats Arabes Unis	Entrante	IG	100,00	N/A	N/A

Société	Pays	2024		2023		Variation (en%)
		Méthode	Intérêt détenu (en%)	Méthode	Intérêt détenu (en%)	
Edenred North America inc	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Commuter Benefits Solution	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Global Rewards North America	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred F&M Americas Holding	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
CSI Entreprises Inc (Edenred Pay North America)	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Globalv card LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Image Processing Systems.Inc	Etats-Unis	NC	0,00	IG	100,00	-100,00
Go connect USA LLC	Etats-Unis	IG	75,00	IG	75,00	0,00
Reward Gateway (US) Inc.	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Matchup, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Achieve Brand Integrity, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Brand Integrity Solution, LLC	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Xexec Inc	Etats-Unis	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred India PVT ltd	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
SRI Ganesh Hospitality Services Private Ltd (*)	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Accentiv (India) Private Limited	Inde	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Japan	Japon	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Global Rewards Singapore PTE Ltd	Singapour	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Fleet & Mobility Singapore (*)	Singapour	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Smart Fleet Management Technology	Singapour	MEE	49,00	MEE	49,00	0,00
Edenred PTE Ltd. Taiwan Branch	Taiwan	IG	100,00	IG	100,00	0,00
TR Tunisie	Tunisie	NC	99,97	NC	99,97	0,00
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Edenred Thailand Ltd	Thailand	IG	100,00	IG	100,00	0,00
<b>Holdings et autres</b>						
ASM (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Gaméo (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Landray (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Saminvest (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
GABC (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Quattro (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Cinq (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Huit (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Neuf (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Onze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Douze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Quatorze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Quinze (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00
Veninv est Seize (*)	France	IG	100,00	IG	100,00	0,00

IG : Intégration Globale

MEE : Mise en équivalence

NC : Non Consolidée

(\*) Holding

## **NOTE 13** Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## NOTE 14 Glossaire

### 14.1 Volume d'affaires



Le volume d'affaires est constitué du montant total du volume d'émission lié aux Avantages aux salariés, aux solutions de Motivation et récompenses, aux Programmes sociaux publics, et aux Services de Paiements inter-entreprises, et du volume de transactions lié aux Solutions de mobilité professionnelle et autres solutions.

### 14.2 Chiffre d'affaires opérationnel



Le chiffre d'affaires opérationnel correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred et au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutées telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise client et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

### 14.3 Autres revenus



Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés ;
- et la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulés avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le Revenu total du Groupe.

### 14.4 EBITDA



Cet agrégat est égal à l'excédent brut d'exploitation qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus) diminué des charges d'exploitation (hors amortissements et dépréciations). Cet agrégat est utilisé comme référence pour la détermination des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

## 14.5 EBIT opérationnel



Cet agrégat est le Résultat d'exploitation avant autres charges et produits déduction faite des autres revenus.

## 14.6 EBIT



Cet agrégat est le « Résultat d'exploitation avant autres charges et produits », qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus), diminué des charges d'exploitation, amortissements (essentiellement actifs incorporels créés et acquis) et dépréciations hors exploitation. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la détermination des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

L'EBIT exclut la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et exclut également les autres charges et produits enregistrés au sein du « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

## 14.7 Tableau de flux de trésorerie consolidés



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits ;
- les encaissements ou décaissements liés aux autres charges et produits ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1<sup>er</sup> janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.



## 14.8 Données comparables



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions. Les croissances en données comparables excluent temporairement le Venezuela, en raison du fort niveau d'inflation du pays.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.

**Enrich  
connections.  
For good.**

